

43	16/07/2021	BE 0201.712.587	76	EUR		
NAT.	Date du dépôt	N°	P.	D.	21367.00258	C-app 1.1

**COMPTES ANNUELS ET AUTRES DOCUMENTS À DÉPOSER  
EN VERTU DU CODE DES SOCIÉTÉS ET DES ASSOCIATIONS**

**DONNÉES D'IDENTIFICATION (à la date du dépôt)**

Dénomination: **Association Intercommunale d'Electricité du Sud du Hainaut**

Forme juridique: Société coopérative

Adresse: Grand'Place

N°: 13

Boîte:

Code postal: 6460

Commune: Chimay

Pays: Belgique

Registre des personnes morales (RPM) - Tribunal de l'entreprise de Hainaut, division Charleroi

Adresse Internet:

Numéro d'entreprise

BE 0201.712.587

Date de dépôt du document le plus récent mentionnant la date de publication des actes constitutif et modificatif(s) des statuts.

07-04-2020

COMPTES ANNUELS EN EUROS approuvés par l'assemblée générale du

21-06-2021

et relatifs à l'exercice couvrant la période du

01-01-2020

au

31-12-2020

Exercice précédent du

01-01-2019

au

31-12-2019

Les montants relatifs à l'exercice précédent ne sont pas identiques à ceux publiés antérieurement.

Numéros des sections du document normalisé non déposées parce que sans objet:

C-app 6.1, C-app 6.2.2, C-app 6.2.3, C-app 6.2.4, C-app 6.2.5, C-app 6.3.4, C-app 6.3.5, C-app 6.4.1, C-app 6.5.2, C-app 6.7.2, C-app 6.8, C-app 6.18.1, C-app 6.18.2, C-app 9, C-app 12, C-app 13, C-app 14

**LISTE DES ADMINISTRATEURS, GÉRANTS  
ET COMMISSAIRES ET DÉCLARATION  
CONCERNANT UNE MISSION DE VÉRIFICATION  
OU DE REDRESSEMENT COMPLÉMENTAIRE**

## LISTE DES ADMINISTRATEURS, GÉRANTS ET COMMISSAIRES

LISTE COMPLÈTE des nom, prénoms, profession, domicile (adresse, numéro, code postal et commune) et fonction au sein de la société

**DAUBERCIE MARYSE**

RUE CHANTRENNE 41  
6590 Momignies  
BELGIQUE

Début de mandat: 26-06-2007

Fin de mandat: 27-05-2025

Administrateur

**DUCOEUR MICHEL**

RUE CHAMP COLIN 100  
6440 Froidchapelle  
BELGIQUE

Début de mandat: 27-05-2019

Fin de mandat: 27-05-2025

Administrateur

**LALOYAUX DAMIEN**

RUE DU COUVENT 6  
6500 Barbençon  
BELGIQUE

Début de mandat: 27-05-2019

Fin de mandat: 27-05-2025

Administrateur

**COLLIN JACQUY**

AVENUE DE L'ESPLANADE 19  
6500 Beaumont  
BELGIQUE

Début de mandat: 27-05-2019

Fin de mandat: 27-05-2025

Administrateur

**DUVAL RENE**

RUE DE LA RAMEE 28  
5660 Cul-des-Sarts  
BELGIQUE

Début de mandat: 27-05-2019

Fin de mandat: 27-05-2025

Vice-président du Conseil d'Administration

**DARDENNE TANGUY**

RUE DES GRANDSARTS 66  
6460 Villers-la-Tour  
BELGIQUE

Début de mandat: 27-05-2019

Fin de mandat: 27-05-2025

Administrateur

**MEERTENS WILLY**

RUE DE MAUBERT 50  
6464 Rièzes

N°	BE 0201.712.587		C-app 2.1
----	-----------------	--	-----------

BELGIQUE

Début de mandat: 27-05-2019

Fin de mandat: 27-05-2025

Président du Conseil d'Administration

**DOMER STEPHANE**

RUE DU VAILIER 174

6460 Villers-la-Tour

BELGIQUE

Début de mandat: 27-05-2019

Fin de mandat: 27-05-2025

Administrateur

**THIRY ERIC**

RUE ALBERT DUMONT 65A

6463 Lompret

BELGIQUE

Début de mandat: 27-05-2019

Fin de mandat: 27-05-2025

Administrateur

**LALMANT ALAIN**

RUE LONG DES BOIS 39

6470 Sivry

BELGIQUE

Début de mandat: 27-05-2019

Fin de mandat: 27-05-2025

Administrateur

**BAYARD EDDY**

LES ARZILLIERES 49

6590 Momignies

BELGIQUE

Début de mandat: 13-10-2020

Fin de mandat: 27-05-2025

Administrateur

**RLS AUDIT & CONSEILS SRL (B00863)**

BE 0549.914.873

CHAUSSÉE DE COUVIN 110

6460 Chimay

BELGIQUE

Début de mandat: 20-12-2019

Fin de mandat: 30-06-2022

Commissaire

Représenté directement ou indirectement par:

**SOHET LUC (A00906)**

Réviseur d'entreprise

RUE COUPAIN 8

6596 Seloignes

BELGIQUE

N°	BE 0201.712.587		C-app 2.2
----	-----------------	--	-----------

## DÉCLARATION CONCERNANT UNE MISSION DE VÉRIFICATION OU DE REDRESSEMENT COMPLÉMENTAIRE

L'organe de gestion déclare qu'aucune mission de vérification ou de redressement n'a été confiée à une personne qui n'y est pas autorisée par la loi, en application des articles 34 et 37 de la loi du 22 avril 1999 relative aux professions comptables et fiscales.

Les comptes annuels n'ont pas été vérifiés ou corrigés par un expert-comptable externe, par un réviseur d'entreprises qui n'est pas le commissaire.

Dans l'affirmative, sont mentionnés dans le tableau ci-dessous: les nom, prénoms, profession et domicile; le numéro de membre auprès de son institut et la nature de la mission:

- A. La tenue des comptes de la société\*,
- B. L'établissement des comptes annuels\*,
- C. La vérification des comptes annuels et/ou
- D. Le redressement des comptes annuels.

Si des missions visées sous A. ou sous B. ont été accomplies par des comptables agréés ou par des comptables-fiscalistes agréés, peuvent être mentionnés ci-après: les nom, prénoms, profession et domicile de chaque comptable agréé ou comptable-fiscaliste agréé et son numéro de membre auprès de l'Institut Professionnel des Comptables et Fiscalistes agréés ainsi que la nature de sa mission.

## COMPTES ANNUELS

### BILAN APRÈS RÉPARTITION

	Ann.	Codes	Exercice	Exercice précédent
<b>ACTIF</b>				
<b>FRAIS D'ÉTABLISSEMENT</b>	6.1	20		
<b>ACTIFS IMMOBILISÉS</b>		21/28	<b>50.403.000</b>	<b>52.145.440</b>
<b>Immobilisations incorporelles</b>	6.2	21	<b>1.222.473</b>	<b>1.340.714</b>
<b>Immobilisations corporelles</b>	6.3	22/27	<b>48.506.938</b>	<b>49.600.815</b>
Terrains et constructions		22	205.615	195.070
Installations, machines et outillage		23	46.543.015	44.700.641
Mobilier et matériel roulant		24	703.689	768.410
Location-financement et droits similaires		25		
Autres immobilisations corporelles		26		
Immobilisations en cours et acomptes versés		27	1.054.619	3.936.695
<b>Immobilisations financières</b>	6.4/6.5.1	28	<b>673.589</b>	<b>1.203.911</b>
Entreprises liées	6.15	280/1		
Participations		280		
Créances		281		
Entreprises avec lesquelles il existe un lien de participation	6.15	282/3	85.746	116.046
Participations		282	21.350	51.650
Créances		283	64.396	64.396
Autres immobilisations financières		284/8	587.843	1.087.865
Actions et parts		284	582.515	1.082.511
Créances et cautionnements en numéraire		285/8	5.328	5.353
<b>ACTIFS CIRCULANTS</b>		29/58	<b>11.558.051</b>	<b>8.319.835</b>
<b>Créances à plus d'un an</b>		29	<b>1.303.380</b>	<b>1.348.380</b>
Créances commerciales		290	1.303.380	1.348.380
Autres créances		291		
<b>Stocks et commandes en cours d'exécution</b>		3	<b>1.304.389</b>	<b>1.310.162</b>
Stocks		30/36	1.304.389	1.310.162
Approvisionnements		30/31		
En-cours de fabrication		32	171.830	99.411
Produits finis		33		
Marchandises		34	1.132.559	1.210.751
Immeubles destinés à la vente		35		
Acomptes versés		36		
Commandes en cours d'exécution		37		
<b>Créances à un an au plus</b>		40/41	<b>4.026.999</b>	<b>2.709.730</b>
Créances commerciales		40	3.159.049	2.647.377
Autres créances		41	867.950	62.353
<b>Placements de trésorerie</b>	6.5.1/6.6	50/53	<b>997.531</b>	<b>802.454</b>
Actions propres		50		
Autres placements		51/53	997.531	802.454
<b>Valeurs disponibles</b>		54/58	<b>3.097.112</b>	<b>1.721.107</b>
<b>Comptes de régularisation</b>	6.6	490/1	<b>828.639</b>	<b>428.002</b>
<b>TOTAL DE L'ACTIF</b>		20/58	<b>61.961.052</b>	<b>60.465.275</b>

	Ann.	Codes	Exercice	Exercice précédent
<b>PASSIF</b>				
<b>CAPITAUX PROPRES</b>				
<b>Apport</b>	6.7.1	10/15	<b>41.351.306</b>	<b>39.726.068</b>
Disponible		10/11	<b>6.465.528</b>	<b>6.465.528</b>
Indisponible		110	3.380.700	3.380.700
		111	3.084.828	3.084.828
<b>Plus-values de réévaluation</b>		12	<b>8.293.516</b>	<b>8.532.521</b>
<b>Réserves</b>		13	<b>25.842.261</b>	<b>24.728.018</b>
Réserves indisponibles		130/1	1.008.422	1.008.422
Réserves statutairement indisponibles		1311	1.008.422	1.008.422
Acquisition d'actions propres		1312		
Soutien financier		1313		
Autres		1319		
Réserves immunisées		132	1.105.084	1.105.084
Réserves disponibles		133	23.728.756	22.614.513
<b>Bénéfice (Perte) reporté(e)</b>		14	<b>750.000</b>	
<b>Subsides en capital</b>		15		
<b>Avance aux associés sur la répartition de l'actif net</b>		19		
<b>PROVISIONS ET IMPÔTS DIFFÉRÉS</b>		16		
<b>Provisions pour risques et charges</b>		160/5		
Pensions et obligations similaires		160		
Charges fiscales		161		
Grosses réparations et gros entretien		162		
Obligations environnementales		163		
Autres risques et charges	6.8	164/5		
<b>Impôts différés</b>		168		
<b>DETTES</b>		17/49	<b>20.609.745</b>	<b>20.739.207</b>
<b>Dettes à plus d'un an</b>	6.9	17	<b>11.783.267</b>	<b>10.563.867</b>
Dettes financières		170/4	11.783.267	10.563.867
Emprunts subordonnés		170		
Emprunts obligataires non subordonnés		171		
Dettes de location-financement et dettes assimilées		172		
Etablissements de crédit		173	11.783.267	10.563.867
Autres emprunts		174		
Dettes commerciales		175		
Fournisseurs		1750		
Effets à payer		1751		
Acomptes sur commandes		176		
Autres dettes		178/9		
<b>Dettes à un an au plus</b>	6.9	42/48	<b>7.271.901</b>	<b>8.777.043</b>
Dettes à plus d'un an échéant dans l'année		42	980.600	870.600
Dettes financières		43		
Etablissements de crédit		430/8		
Autres emprunts		439		
Dettes commerciales		44	4.077.946	4.199.684
Fournisseurs		440/4	4.077.946	4.199.684
Effets à payer		441		
Acomptes sur commandes		46	63.550	2.230.810
Dettes fiscales, salariales et sociales	6.9	45	814.108	846.494
Impôts		450/3	400.803	505.400
Rémunérations et charges sociales		454/9	413.304	341.094
Autres dettes		47/48	1.335.698	629.456
<b>Comptes de régularisation</b>	6.9	492/3	<b>1.554.577</b>	<b>1.398.296</b>
<b>TOTAL DU PASSIF</b>		10/49	<b>61.961.052</b>	<b>60.465.275</b>

## COMPTE DE RÉSULTATS

	Ann.	Codes	Exercice	Exercice précédent
<b>Ventes et prestations</b>		70/76A	<b>20.828.520</b>	<b>22.673.581</b>
Chiffre d'affaires	6.10	70	15.385.992	16.691.302
En-cours de fabrication, produits finis et commandes en cours d'exécution: augmentation (réduction) (+)/(-)		71	75.814	84.680
Production immobilisée		72	3.840.402	4.871.019
Autres produits d'exploitation	6.10	74	1.326.368	639.963
Produits d'exploitation non récurrents	6.12	76A	199.944	386.618
<b>Coût des ventes et des prestations</b>		60/66A	<b>21.559.366</b>	<b>20.724.263</b>
Approvisionnements et marchandises		60	10.705.912	11.191.390
Achats		600/8	10.701.909	11.272.948
Stocks: réduction (augmentation) (+)/(-)		609	4.003	-81.559
Services et biens divers		61	3.137.283	2.363.394
Rémunérations, charges sociales et pensions (+)/(-)	6.10	62	4.358.894	4.345.007
Amortissements et réductions de valeur sur frais d'établissement, sur immobilisations incorporelles et corporelles		630	2.552.286	2.435.012
Réductions de valeur sur stocks, sur commandes en cours d'exécution et sur créances commerciales: dotations (reprises) (+)/(-)	6.10	631/4	128.778	78.845
Provisions pour risques et charges: dotations (utilisations et reprises) (+)/(-)	6.10	635/8		
Autres charges d'exploitation	6.10	640/8	28.744	12.550
Charges d'exploitation portées à l'actif au titre de frais de restructuration (-)		649		
Charges d'exploitation non récurrentes	6.12	66A	647.470	298.065
<b>Bénéfice (Perte) d'exploitation (+)/(-)</b>		9901	<b>-730.846</b>	<b>1.949.317</b>
<b>Produits financiers</b>		75/76B	<b>4.255.463</b>	<b>159.015</b>
Produits financiers récurrents		75	253.250	159.015
Produits des immobilisations financières		750	210.997	116.116
Produits des actifs circulants		751	110	388
Autres produits financiers	6.11	752/9	42.143	42.511
Produits financiers non récurrents	6.12	76B	4.002.213	
<b>Charges financières</b>		65/66B	<b>289.069</b>	<b>349.995</b>
Charges financières récurrentes	6.11	65	258.769	319.695
Charges des dettes		650	258.769	319.695
Réductions de valeur sur actifs circulants autres que stocks, commandes en cours et créances commerciales: dotations (reprises) (+)/(-)		651		
Autres charges financières		652/9		
Charges financières non récurrentes	6.12	66B	30.300	30.300
<b>Bénéfice (Perte) de l'exercice avant impôts (+)/(-)</b>		9903	<b>3.235.547</b>	<b>1.758.338</b>
<b>Prélèvement sur les impôts différés</b>		780		
<b>Transfert aux impôts différés</b>		680		
<b>Impôts sur le résultat (+)/(-)</b>	6.13	67/77	<b>895.854</b>	<b>624.410</b>
Impôts		670/3	930.196	624.410
Régularisation d'impôts et reprise de provisions fiscales		77	34.342	
<b>Bénéfice (Perte) de l'exercice (+)/(-)</b>		9904	<b>2.339.693</b>	<b>1.133.928</b>
<b>Prélèvement sur les réserves immunisées</b>		789		
<b>Transfert aux réserves immunisées</b>		689		
<b>Bénéfice (Perte) de l'exercice à affecter (+)/(-)</b>		9905	<b>2.339.693</b>	<b>1.133.928</b>

## AFFECTATIONS ET PRÉLÈVEMENTS

		Codes	Exercice	Exercice précédent
<b>Bénéfice (Perte) à affecter</b>	<b>(+)/(-)</b>	9906	<b>2.339.693</b>	<b>1.133.928</b>
Bénéfice (Perte) de l'exercice à affecter	(+)/(-)	9905	2.339.693	1.133.928
Bénéfice (Perte) reporté(e) de l'exercice précédent	(+)/(-)	14P		
<b>Prélèvement sur les capitaux propres</b>		791/2		<b>224.160</b>
sur l'apport		791		
sur les réserves		792		224.160
<b>Affectation aux capitaux propres</b>		691/2	<b>879.451</b>	<b>831.154</b>
à l'apport		691		
à la réserve légale		6920		
aux autres réserves		6921	879.451	831.154
<b>Bénéfice (Perte) à reporter</b>	<b>(+)/(-)</b>	14	<b>750.000</b>	
<b>Intervention des associés dans la perte</b>		794		
<b>Bénéfice à distribuer</b>		694/7	<b>710.242</b>	<b>526.934</b>
Rémunération de l'apport		694	710.242	526.934
Administrateurs ou gérants		695		
Travailleurs		696		
Autres allocataires		697		



## ANNEXE

### ETAT DES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

#### FRAIS DE DÉVELOPPEMENT

Valeur d'acquisition au terme de l'exercice

Mutations de l'exercice

Acquisitions, y compris la production immobilisée

Cessions et désaffectations

Transferts d'une rubrique à une autre

(+)/(-)

Valeur d'acquisition au terme de l'exercice

Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice

Mutations de l'exercice

Actés

Repris

Acquis de tiers

Annulés à la suite de cessions et désaffectations

Transférés d'une rubrique à une autre

(+)/(-)

Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice

**VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE**

Codes	Exercice	Exercice précédent
8051P	XXXXXXXXXXXX	1.698.515
8021	90.533	
8031		
8041		
8051	1.789.048	
8121P	XXXXXXXXXXXX	357.801
8071	208.774	
8081		
8091		
8101		
8111		
8121	566.575	
81311	1.222.473	

**ETAT DES IMMOBILISATIONS CORPORELLES**

	Codes	Exercice	Exercice précédent
<b>TERRAINS ET CONSTRUCTIONS</b>			
<b>Valeur d'acquisition au terme de l'exercice</b>	8191P	XXXXXXXXXX	<b>399.449</b>
<b>Mutations de l'exercice</b>			
Acquisitions, y compris la production immobilisée	8161	18.380	
Cessions et désaffectations	8171		
Transferts d'une rubrique à une autre	(+)/(-) 8181		
<b>Valeur d'acquisition au terme de l'exercice</b>	8191	<b>417.829</b>	
<b>Plus-values au terme de l'exercice</b>	8251P	XXXXXXXXXX	
<b>Mutations de l'exercice</b>			
Actées	8211		
Acquises de tiers	8221		
Annulées	8231		
Transférées d'une rubrique à une autre	(+)/(-) 8241		
<b>Plus-values au terme de l'exercice</b>	8251		
<b>Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice</b>	8321P	XXXXXXXXXX	<b>204.380</b>
<b>Mutations de l'exercice</b>			
Actés	8271	7.835	
Repris	8281		
Acquis de tiers	8291		
Annulés à la suite de cessions et désaffectations	8301		
Transférés d'une rubrique à une autre	(+)/(-) 8311		
<b>Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice</b>	8321	<b>212.214</b>	
<b>VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE</b>	22	<b>205.615</b>	

N°	BE 0201.712.587	C-app 6.3.2
----	-----------------	-------------

### INSTALLATIONS, MACHINES ET OUTILLAGE

**Valeur d'acquisition au terme de l'exercice**

Codes	Exercice	Exercice précédent
8192P	XXXXXXXXXXX	<b>68.859.777</b>

**Mutations de l'exercice**

Acquisitions, y compris la production immobilisée

8162 3.983.546

Cessions et désaffectations

8172 99.375

Transferts d'une rubrique à une autre

(+)/(-)

8182

**Valeur d'acquisition au terme de l'exercice**

8192 **72.743.948**

**Plus-values au terme de l'exercice**

8252P **XXXXXXXXXXX** **11.050.770**

**Mutations de l'exercice**

Actées

8212

Acquises de tiers

8222

Annulées

8232

Transférées d'une rubrique à une autre

(+)/(-)

8242

**Plus-values au terme de l'exercice**

8252 **11.050.770**

**Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice**

8322P **XXXXXXXXXXX** **35.209.906**

**Mutations de l'exercice**

Actés

8272

2.111.918

Repris

8282

Acquis de tiers

8292

Annulés à la suite de cessions et désaffectations

8302

70.121

Transférés d'une rubrique à une autre

(+)/(-)

8312

**Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice**

8322 **37.251.703**

**VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE**

23 **46.543.015**

	Codes	Exercice	Exercice précédent
<b>MOBILIER ET MATÉRIEL ROULANT</b>			
<b>Valeur d'acquisition au terme de l'exercice</b>	8193P	XXXXXXXXXXXX	<b>3.496.728</b>
<b>Mutations de l'exercice</b>			
Acquisitions, y compris la production immobilisée	8163	159.039	
Cessions et désaffectations	8173		
Transferts d'une rubrique à une autre	(+)/(-) 8183		
<b>Valeur d'acquisition au terme de l'exercice</b>	8193	<b>3.655.767</b>	
<b>Plus-values au terme de l'exercice</b>	8253P	XXXXXXXXXXXX	
<b>Mutations de l'exercice</b>			
Actées	8213		
Acquises de tiers	8223		
Annulées	8233		
Transférées d'une rubrique à une autre	(+)/(-) 8243		
<b>Plus-values au terme de l'exercice</b>	8253		
<b>Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice</b>	8323P	XXXXXXXXXXXX	<b>2.728.318</b>
<b>Mutations de l'exercice</b>			
Actés	8273	223.759	
Repris	8283		
Acquis de tiers	8293		
Annulés à la suite de cessions et désaffectations	8303		
Transférés d'une rubrique à une autre	(+)/(-) 8313		
<b>Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice</b>	8323	<b>2.952.077</b>	
<b>VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE</b>	24	<b>703.689</b>	

**IMMOBILISATIONS EN COURS ET ACOMPTES VERSÉS**

**Valeur d'acquisition au terme de l'exercice**

**Mutations de l'exercice**

Acquisitions, y compris la production immobilisée

Cessions et désaffectations

Transferts d'une rubrique à une autre

(+)/(-)

**Valeur d'acquisition au terme de l'exercice**

**Plus-values au terme de l'exercice**

**Mutations de l'exercice**

Actées

Acquises de tiers

Annulées

Transférées d'une rubrique à une autre

(+)/(-)

**Plus-values au terme de l'exercice**

**Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice**

**Mutations de l'exercice**

Actés

Repris

Acquis de tiers

Annulés à la suite de cessions et désaffectations

Transférés d'une rubrique à une autre

(+)/(-)

**Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice**

**VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE**

Codes	Exercice	Exercice précédent
8196P	XXXXXXXXXXXX	3.936.695
8166	1.054.619	
8176	3.936.695	
8186		
8196	1.054.619	
8256P	XXXXXXXXXXXX	
8216		
8226		
8236		
8246		
8256		
8326P	XXXXXXXXXXXX	
8276		
8286		
8296		
8306		
8316		
8326		
27	1.054.619	

**ETAT DES IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES**
**ENTREPRISES AVEC LIEN DE PARTICIPATION - PARTICIPATIONS, ACTIONS ET PARTS**

	Codes	Exercice	Exercice précédent
<b>Valeur d'acquisition au terme de l'exercice</b>	8392P	XXXXXXXXXX	<b>157.700</b>
<b>Mutations de l'exercice</b>			
Acquisitions	8362		
Cessions et retraits	8372		
Transferts d'une rubrique à une autre	8382	(+)/(-)	
<b>Valeur d'acquisition au terme de l'exercice</b>	8392	<b>157.700</b>	
<b>Plus-values au terme de l'exercice</b>	8452P	XXXXXXXXXX	
<b>Mutations de l'exercice</b>			
Actées	8412		
Acquises de tiers	8422		
Annulées	8432		
Transférées d'une rubrique à une autre	8442	(+)/(-)	
<b>Plus-values au terme de l'exercice</b>	8452		
<b>Réductions de valeur au terme de l'exercice</b>	8522P	XXXXXXXXXX	<b>106.050</b>
<b>Mutations de l'exercice</b>			
Actées	8472	30.300	
Reprises	8482		
Acquises de tiers	8492		
Annulées à la suite de cessions et retraits	8502		
Transférées d'une rubrique à une autre	8512	(+)/(-)	
<b>Réductions de valeur au terme de l'exercice</b>	8522	<b>136.350</b>	
<b>Montants non appelés au terme de l'exercice</b>	8552P	XXXXXXXXXX	
<b>Mutations de l'exercice</b>	8542	(+)/(-)	
<b>Montants non appelés au terme de l'exercice</b>	8552		
<b>VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE</b>	282	<b><u>21.350</u></b>	
<b>ENTREPRISES AVEC LIEN DE PARTICIPATION - CRÉANCES</b>			
<b>VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE</b>	283P	XXXXXXXXXX	<b>64.396</b>
<b>Mutations de l'exercice</b>			
Additions	8582		
Remboursements	8592		
Réductions de valeur actées	8602		
Réductions de valeur reprises	8612		
Différences de change	8622	(+)/(-)	
Autres	8632	(+)/(-)	
<b>VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE</b>	283	<b><u>64.396</u></b>	
<b>RÉDUCTIONS DE VALEUR CUMULÉES SUR CRÉANCES AU TERME DE L'EXERCICE</b>	8652		

**AUTRES ENTREPRISES - PARTICIPATIONS, ACTIONS ET PARTS**

**Valeur d'acquisition au terme de l'exercice**

**Mutations de l'exercice**

Acquisitions

Cessions et retraits

Transferts d'une rubrique à une autre

(+)/(-)

**Valeur d'acquisition au terme de l'exercice**

**Plus-values au terme de l'exercice**

**Mutations de l'exercice**

Actées

Acquises de tiers

Annulées

Transférées d'une rubrique à une autre

(+)/(-)

**Plus-values au terme de l'exercice**

**Réductions de valeur au terme de l'exercice**

**Mutations de l'exercice**

Actées

Reprises

Acquises de tiers

Annulées à la suite de cessions et retraits

Transférées d'une rubrique à une autre

(+)/(-)

**Réductions de valeur au terme de l'exercice**

**Montants non appelés au terme de l'exercice**

**Mutations de l'exercice**

(+)/(-)

**Montants non appelés au terme de l'exercice**

**VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE**

**AUTRES ENTREPRISES - CRÉANCES**

**VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE**

**Mutations de l'exercice**

Additions

Remboursements

Réductions de valeur actées

Réductions de valeur reprises

Différences de change

(+)/(-)

Autres

(+)/(-)

**VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE**

**RÉDUCTIONS DE VALEUR CUMULÉES SUR CRÉANCES AU**

**TERME DE L'EXERCICE**

Codes	Exercice	Exercice précédent
8393P	XXXXXXXXXXXX	<b>1.082.511</b>
8363	4	
8373	500.000	
8383		
8393	<b>582.515</b>	
8453P	XXXXXXXXXXXX	
8413		
8423		
8433		
8443		
8453		
8523P	XXXXXXXXXXXX	
8473		
8483		
8493		
8503		
8513		
8523		
8553P	XXXXXXXXXXXX	
8543		
8553		
284	<b>582.515</b>	
285/8P	XXXXXXXXXXXX	<b>5.353</b>
8583		
8593	25	
8603		
8613		
8623		
8633		
285/8	<b>5.328</b>	
8653		

N°	BE 0201.712.587	C-app 6.5.1
----	-----------------	-------------

## INFORMATIONS RELATIVES AUX PARTICIPATIONS

### PARTICIPATIONS ET DROITS SOCIAUX DÉTENUS DANS D'AUTRES ENTREPRISES

Sont mentionnées ci-après, les entreprises dans lesquelles la société détient une participation (comprise dans les rubriques 280 et 282 de l'actif) ainsi que les autres entreprises dans lesquelles la société détient des droits sociaux (compris dans les rubriques 284 et 51/53 de l'actif) représentant 10% au moins du capital, de capitaux propres ou d'une classe d'actions de la société.

DÉNOMINATION, adresse complète du SIÈGE et pour les entreprises de droit belge, mention du NUMÉRO D'ENTREPRISE	Droits sociaux détenus			Données extraites des derniers comptes annuels disponibles				
	Nature	directement		par les filiales	Comptes annuels arrêtés au	Code devise	Capitaux propres	Résultat net
		Nombre	%				%	(+) ou (-) (en unités)
<b>AREWAL</b> BE 0627.818.345 Société coopérative RUE DES MARAIS 11 5300 Andenne <b>BELGIQUE</b>	A	62	33,33		31-12-2019	EUR	19.600	1.000
<b>ZE-MO</b> BE 0844.379.951 Société coopérative RUE DES MARAIS 11 5300 Andenne <b>BELGIQUE</b>	A	1.030	17,17		30-06-2020	EUR	206.964	-16.428
	C	5	13,51					



**PLACEMENTS DE TRÉSORERIE ET COMPTES DE RÉGULARISATION DE L'ACTIF**

**AUTRES PLACEMENTS DE TRÉSORERIE**

**Actions, parts et placements autres que placements à revenu fixe**

Actions et parts - Valeur comptable augmentée du montant non appelé

Actions et parts - Montant non appelé

Métaux précieux et œuvres d'art

**Titres à revenu fixe**

Titres à revenu fixe émis par des établissements de crédit

**Comptes à terme détenus auprès des établissements de crédit**

Avec une durée résiduelle ou de préavis

d'un mois au plus

de plus d'un mois à un an au plus

de plus d'un an

**Autres placements de trésorerie non repris ci-avant**

Codes	Exercice	Exercice précédent
51		
8681		
8682		
8683		
52		
8684		
53	<b>997.531</b>	<b>802.454</b>
8686	997.398	398
8687	132	802.055
8688		
8689		

**COMPTES DE RÉGULARISATION**

**Ventilation de la rubrique 490/1 de l'actif si celle-ci représente un montant important**

CHARGES A REPORTER- TRANSPORT - RTE + ASSURANCE HOSPI

PRODUITS ACQUIS GRD - PROSUMER

Exercice
91.767
736.872

**ETAT DE L'APPORT ET STRUCTURE DE L'ACTIONNARIAT**

**ETAT DE L'APPORT**

**Apport**

Disponible au terme de l'exercice  
 Disponible au terme de l'exercice  
 Indisponible au terme de l'exercice  
 Indisponible au terme de l'exercice

**CAPITAUX PROPRES APPORTÉS PAR LES ACTIONNAIRES**

En espèces  
 dont montant non libéré  
 En nature  
 dont montant non libéré

Codes	Exercice	Exercice précédent
110P	XXXXXXXXXX	3.380.700
110	3.380.700	
111P	XXXXXXXXXX	3.084.828
111	3.084.828	
8790	44.528	
87901		
8791	6.421.000	
87911		

Modifications au cours de l'exercice

Actions nominatives  
 Actions dématérialisées

Codes	Montants	Nombre d'actions
8702	XXXXXXXXXX	
8703	XXXXXXXXXX	

**Actions propres**

Détenues par la société elle-même  
 Nombre d'actions correspondantes  
 Détenues par ses filiales  
 Nombre d'actions correspondantes

**Engagement d'émission d'actions**

Suite à l'exercice de droits de conversion  
 Montant des emprunts convertibles en cours  
 Montant de l'apport  
 Nombre maximum correspondant d'actions à émettre  
 Suite à l'exercice de droits de souscription  
 Nombre de droits de souscription en circulation  
 Montant de l'apport  
 Nombre maximum correspondant d'actions à émettre

Codes	Exercice
8722	
8732	
8740	
8741	
8742	
8745	
8746	
8747	

**Parts**

Répartition  
 Nombre de parts  
 Nombre de voix qui y sont attachées  
 Ventilation par actionnaire  
 Nombre de parts détenues par la société elle-même  
 Nombre de parts détenues par les filiales

Codes	Exercice
8761	100.120
8762	35.910
8771	
8781	

**Explication complémentaire relative à l'apport (y compris l'apport en industrie)**

Exercice

**ETAT DES DETTES ET COMPTES DE RÉGULARISATION DU PASSIF**
**VENTILATION DES DETTES À L'ORIGINE À PLUS D'UN AN, EN FONCTION DE LEUR DURÉE RÉSIDUELLE**
**Dettes à plus d'un an échéant dans l'année**

	Codes	Exercice
Dettes financières	8801	980.600
Emprunts subordonnés	8811	
Emprunts obligataires non subordonnés	8821	
Dettes de location-financement et dettes assimilées	8831	
Etablissements de crédit	8841	980.600
Autres emprunts	8851	
Dettes commerciales	8861	
Fournisseurs	8871	
Effets à payer	8881	
Acomptes sur commandes	8891	
Autres dettes	8901	
<b>Total des dettes à plus d'un an échéant dans l'année</b>	<b>42</b>	<b>980.600</b>

**Dettes ayant plus d'un an mais 5 ans au plus à courir**

Dettes financières	8802	3.907.900
Emprunts subordonnés	8812	
Emprunts obligataires non subordonnés	8822	
Dettes de location-financement et dettes assimilées	8832	
Etablissements de crédit	8842	3.907.900
Autres emprunts	8852	
Dettes commerciales	8862	
Fournisseurs	8872	
Effets à payer	8882	
Acomptes sur commandes	8892	
Autres dettes	8902	
<b>Total des dettes ayant plus d'un an mais 5 ans au plus à courir</b>	<b>8912</b>	<b>3.907.900</b>

**Dettes ayant plus de 5 ans à courir**

Dettes financières	8803	7.875.367
Emprunts subordonnés	8813	
Emprunts obligataires non subordonnés	8823	
Dettes de location-financement et dettes assimilées	8833	
Etablissements de crédit	8843	7.875.367
Autres emprunts	8853	
Dettes commerciales	8863	
Fournisseurs	8873	
Effets à payer	8883	
Acomptes sur commandes	8893	
Autres dettes	8903	
<b>Total des dettes ayant plus de 5 ans à courir</b>	<b>8913</b>	<b>7.875.367</b>

**DETTES GARANTIES**
**Dettes garanties par les pouvoirs publics belges**

	Codes	Exercice
Dettes financières	8921	12.763.867
Emprunts subordonnés	8931	
Emprunts obligataires non subordonnés	8941	
Dettes de location-financement et dettes assimilées	8951	
Etablissements de crédit	8961	12.763.867
Autres emprunts	8971	
Dettes commerciales	8981	
Fournisseurs	8991	
Effets à payer	9001	
Acomptes sur commandes	9011	
Dettes salariales et sociales	9021	
Autres dettes	9051	
<b>Total des dettes garanties par les pouvoirs publics belges</b>	<b>9061</b>	<b>12.763.867</b>

**Dettes garanties par des sûretés réelles constituées ou irrévocablement promises sur les actifs de la société**

Dettes financières	
Emprunts subordonnés	
Emprunts obligataires non subordonnés	
Dettes de location-financement et dettes assimilées	
Etablissements de crédit	
Autres emprunts	
Dettes commerciales	
Fournisseurs	
Effets à payer	
Acomptes sur commandes	
Dettes fiscales, salariales et sociales	
Impôts	
Rémunérations et charges sociales	
Autres dettes	
<b>Total des dettes garanties par des sûretés réelles constituées ou irrévocablement promises sur les actifs de la société</b>	

Codes	Exercice
8922	
8932	
8942	
8952	
8962	
8972	
8982	
8992	
9002	
9012	
9022	
9032	
9042	
9052	
9062	

**DETTES FISCALES, SALARIALES ET SOCIALES**

<b>Impôts</b>	
Dettes fiscales échues	
Dettes fiscales non échues	
Dettes fiscales estimées	
<b>Rémunérations et charges sociales</b>	
Dettes échues envers l'Office National de Sécurité Sociale	
Autres dettes salariales et sociales	

Codes	Exercice
9072	
9073	400.803
450	
9076	
9077	413.304

**COMPTES DE RÉGULARISATION**

Ventilation de la rubrique 492/3 du passif si celle-ci représente un montant important

CONCESSION TLD	
SOLDES REGULATOIRES - CFR 6.20	
DIVERS DONT RTE, INTERETS COURUS SUR CREDITS BANCAIRES	
GRIDFEE TROP FACTURE EN 2020	

Exercice
1.085.905
85.954
58.707
324.010

## RÉSULTATS D'EXPLOITATION

### PRODUITS D'EXPLOITATION

#### Chiffre d'affaires net

Ventilation par catégorie d'activité

GRD

EP

CONCESSION TLD

Ventilation par marché géographique

#### Autres produits d'exploitation

Subsides d'exploitation et montants compensatoires obtenus des pouvoirs publics

### CHARGES D'EXPLOITATION

#### Travailleurs pour lesquels la société a introduit une déclaration DIMONA ou qui sont inscrits au registre général du personnel

Nombre total à la date de clôture

Effectif moyen du personnel calculé en équivalents temps plein

Nombre d'heures effectivement prestées

#### Frais de personnel

Rémunérations et avantages sociaux directs

Cotisations patronales d'assurances sociales

Primes patronales pour assurances extralégales

Autres frais de personnel

Pensions de retraite et de survie

#### Provisions pour pensions et obligations similaires

Dotations (utilisations et reprises)

#### Réductions de valeur

Sur stocks et commandes en cours

Actées

Reprises

Sur créances commerciales

Actées

Reprises

#### Provisions pour risques et charges

Constitutions

Utilisations et reprises

#### Autres charges d'exploitation

Impôts et taxes relatifs à l'exploitation

Autres

#### Personnel intérimaire et personnes mises à la disposition de la société

Nombre total à la date de clôture

Nombre moyen calculé en équivalents temps plein

Nombre d'heures effectivement prestées

Frais pour la société

Codes	Exercice	Exercice précédent
	15.059.244	16.353.459
	167.623	120.388
	159.125	217.455
740		
9086	51	51
9087	50,5	50,8
9088	71.228	70.417
620	3.002.931	3.001.186
621	1.064.584	1.077.480
622		
623	291.378	266.341
624		
(+)/(-) 635		
9110	77.584	24.104
9111		
9112	51.194	54.740
9113		
9115		
9116		
640	7.455	1.831
641/8	21.289	10.719
9096	3	
9097	2,9	3,1
9098	5.642	6.167
617	177.618	180.577

## RÉSULTATS FINANCIERS

### PRODUITS FINANCIERS RÉCURRENTS

#### Autres produits financiers

Subsides accordés par les pouvoirs publics et imputés au compte de résultats

Subsides en capital

9125

Subsides en intérêts

9126

Ventilation des autres produits financiers

Différences de change réalisées

754

Autres

PRODUITS 284'

210.997

116.116

DIVERS

110

388

PRODUITS 29'

42.143

42.511

### CHARGES FINANCIÈRES RÉCURRENTES

#### Amortissement des frais d'émission d'emprunts

6501

#### Intérêts portés à l'actif

6502

#### Réductions de valeur sur actifs circulants

Actées

6510

Reprises

6511

#### Autres charges financières

Montant de l'escompte à charge de la société sur la négociation de créances

653

#### Provisions à caractère financier

Dotations

6560

Utilisations et reprises

6561

#### Ventilation des autres charges financières

Différences de change réalisées

654

Ecart de conversion de devises

655

Autres

CHARGES SUR CREDITS TLD

11.082

15.562

CHARGES SUR CREDITS GRD

247.687

304.133

**PRODUITS ET CHARGES DE TAILLE OU D'INCIDENCE EXCEPTIONNELLE**

	Codes	Exercice	Exercice précédent
<b>PRODUITS NON RÉCURRENTS</b>	76	<b>4.202.157</b>	<b>386.618</b>
<b>Produits d'exploitation non récurrents</b>	76A	<b>199.944</b>	<b>386.618</b>
Reprises d'amortissements et de réductions de valeur sur immobilisations incorporelles et corporelles	760		
Reprises de provisions pour risques et charges d'exploitation non récurrents	7620		
Plus-values sur réalisation d'immobilisations incorporelles et corporelles	7630		
Autres produits d'exploitation non récurrents	764/8	199.944	386.618
<b>Produits financiers non récurrents</b>	76B	<b>4.002.213</b>	
Reprises de réductions de valeur sur immobilisations financières	761		
Reprises de provisions pour risques et charges financiers non récurrents	7621		
Plus-values sur réalisation d'immobilisations financières	7631		
Autres produits financiers non récurrents	769	4.002.213	
<b>CHARGES NON RÉCURRENTES</b>	66	<b>677.770</b>	<b>328.365</b>
<b>Charges d'exploitation non récurrentes</b>	66A	<b>647.470</b>	<b>298.065</b>
Amortissements et réductions de valeur non récurrents sur frais d'établissement, sur immobilisations incorporelles et corporelles	660	29.254	27.225
Provisions pour risques et charges d'exploitation non récurrents: dotations (utilisations) (+)/(-)	6620		
Moins-values sur réalisation d'immobilisations incorporelles et corporelles	6630		
Autres charges d'exploitation non récurrentes	664/7	618.216	270.840
Charges d'exploitation non récurrentes portées à l'actif au titre de frais de restructuration (-)	6690		
<b>Charges financières non récurrentes</b>	66B	<b>30.300</b>	<b>30.300</b>
Réductions de valeur sur immobilisations financières	661	30.300	30.300
Provisions pour risques et charges financiers non récurrents: dotations (utilisations) (+)/(-)	6621		
Moins-values sur réalisation d'immobilisations financières	6631		
Autres charges financières non récurrentes	668		
Charges financières non récurrentes portées à l'actif au titre de frais de restructuration (-)	6691		

## IMPÔTS ET TAXES

### IMPÔTS SUR LE RÉSULTAT

#### Impôts sur le résultat de l'exercice

Impôts et précomptes dus ou versés  
Excédent de versements d'impôts ou de précomptes porté à l'actif  
Suppléments d'impôts estimés

#### Impôts sur le résultat d'exercices antérieurs

Suppléments d'impôts dus ou versés  
Suppléments d'impôts estimés ou provisionnés

#### Principales sources de disparités entre le bénéfice avant impôts, exprimé dans les comptes, et le bénéfice taxable estimé

DNA  
DCR  
AMORTISSEMENT PLUS-VALUE RAB  
RDV SUR IMMO FINANCIERES

Codes	Exercice
9134	<b>924.246</b>
9135	1.688.332
9136	764.086
9137	
9138	<b>5.950</b>
9139	5.950
9140	
	1.055.139
	8.593
	234.792
	30.300

#### Incidence des résultats non récurrents sur le montant des impôts sur le résultat de l'exercice

ELEMENTS NON DEDUCTIBLES (+)  
ELEMENTS DEDUCTIBLES (-)  
ELEMENTS IMMUNISES  
ELEMENTS NON IMMUNISES

Exercice
7.575
161.868
0
1.050.539

#### Sources de latences fiscales

Latences actives  
Pertes fiscales cumulées, déductibles des bénéfices taxables ultérieurs  
Autres latences actives

Latences passives  
Ventilation des latences passives

Codes	Exercice
9141	
9142	
9144	

### TAXES SUR LA VALEUR AJOUTÉE ET IMPÔTS À CHARGE DE TIERS

#### Taxes sur la valeur ajoutée, portées en compte

A la société (déductibles)  
Par la société

#### Montants retenus à charge de tiers, au titre de

Précompte professionnel  
Précompte mobilier

Codes	Exercice	Exercice précédent
9145	8.139.668	5.682.015
9146	9.698.358	7.530.843
9147	849.880	855.380
9148		



**DROITS ET ENGAGEMENTS HORS BILAN**
**GARANTIES PERSONNELLES CONSTITUÉES OU IRRÉVOCABLEMENT PROMISES PAR LA SOCIÉTÉ POUR SÛRETÉ DE DETTES OU D'ENGAGEMENTS DE TIERS**
**Dont**

- Effets de commerce en circulation endossés par la société
- Effets de commerce en circulation tirés ou avalisés par la société
- Montant maximum à concurrence duquel d'autres engagements de tiers sont garantis par la société

**GARANTIES RÉELLES**
**Garanties réelles constituées ou irrévocablement promises par la société sur ses actifs propres pour sûreté de dettes et engagements de la société**

- Hypothèques
  - Valeur comptable des immeubles grevés
  - Montant de l'inscription
  - Pour les mandats irrévocables d'hypothéquer, le montant pour lequel le mandataire est autorisé à prendre inscription en vertu du mandat

**Gages sur fonds de commerce**

- Le montant maximum à concurrence duquel la dette est garantie et qui fait l'objet de l'enregistrement
- Pour les mandats irrévocables de mise en gage du fonds de commerce, le montant pour lequel le mandataire est autorisé à procéder à l'enregistrement en vertu du mandat

**Gages sur d'autres actifs ou mandats irrévocables de mise en gage d'autres actifs**

- La valeur comptable des actifs grevés
- Le montant maximum à concurrence duquel la dette est garantie
- Sûretés constituées ou irrévocablement promises sur actifs futurs
- Le montant des actifs en cause
- Le montant maximum à concurrence duquel la dette est garantie

**Privilège du vendeur**

- La valeur comptable du bien vendu
- Le montant du prix non payé

**Garanties réelles constituées ou irrévocablement promises par la société sur ses actifs propres pour sûreté de dettes et engagements de tiers**

- Hypothèques
  - Valeur comptable des immeubles grevés
  - Montant de l'inscription
  - Pour les mandats irrévocables d'hypothéquer, le montant pour lequel le mandataire est autorisé à prendre inscription en vertu du mandat

**Gages sur fonds de commerce**

- Le montant maximum à concurrence duquel la dette est garantie et qui fait l'objet de l'enregistrement
- Pour les mandats irrévocables de mise en gage du fonds de commerce, le montant pour lequel le mandataire est autorisé à procéder à l'enregistrement en vertu du mandat

**Gages sur d'autres actifs ou mandats irrévocables de mise en gage d'autres actifs**

- La valeur comptable des actifs grevés
- Le montant maximum à concurrence duquel la dette est garantie
- Sûretés constituées ou irrévocablement promises sur actifs futurs
- Le montant des actifs en cause
- Le montant maximum à concurrence duquel la dette est garantie

**Privilège du vendeur**

- La valeur comptable du bien vendu
- Le montant du prix non payé

**BIENS ET VALEURS DÉTENUS PAR DES TIERS EN LEUR NOM MAIS AUX RISQUES ET PROFITS DE LA SOCIÉTÉ, S'ILS NE SONT PAS PORTÉS AU BILAN**
**ENGAGEMENTS IMPORTANTS D'ACQUISITION D'IMMOBILISATIONS**

Codes	Exercice
9149	
9150	
9151	
9153	
91611	
91621	
91631	
91711	
91721	
91811	39.180
91821	
91911	
91921	
92011	
92021	
91612	
91622	
91632	
91712	
91722	
91812	
91822	
91912	
91922	
92012	
92022	

**ENGAGEMENTS IMPORTANTS DE CESSION D'IMMOBILISATIONS**

**MARCHÉ À TERME**

Marchandises achetées (à recevoir)  
 Marchandises vendues (à livrer)  
 Devises achetées (à recevoir)  
 Devises vendues (à livrer)

Codes	Exercice
9213	
9214	
9215	
9216	

**ENGAGEMENTS RÉSULTANT DE GARANTIES TECHNIQUES ATTACHÉES À DES VENTES OU PRESTATIONS DÉJÀ EFFECTUÉES**

Exercice

**MONTANT, NATURE ET FORME DES LITIGES ET AUTRES ENGAGEMENTS IMPORTANTS**

Exercice

**RÉGIMES COMPLÉMENTAIRES DE PENSION DE RETRAITE OU DE SURVIE INSTAURÉS AU PROFIT DU PERSONNEL OU DES DIRIGEANTS**

Description succincte

Mesures prises pour en couvrir la charge

**PENSIONS DONT LE SERVICE INCOMBE À LA SOCIÉTÉ ELLE-MÊME**

Montant estimé des engagements résultant de prestations déjà effectuées  
 Bases et méthodes de cette estimation

Code	Exercice
9220	

**NATURE ET IMPACT FINANCIER DES ÉVÈNEMENTS SIGNIFICATIFS POSTÉRIEURS À LA DATE DE CLÔTURE, NON PRIS EN COMPTE DANS LE BILAN OU LE COMPTE DE RÉSULTATS**

Exercice

**ENGAGEMENTS D'ACHAT OU DE VENTE DONT LA SOCIÉTÉ DISPOSE COMME ÉMETTEUR D'OPTIONS DE VENTE OU D'ACHAT**

Exercice

Exercice

**NATURE, OBJECTIF COMMERCIAL ET CONSÉQUENCES FINANCIÈRES DES OPÉRATIONS NON INSCRITES AU BILAN**

A condition que les risques ou les avantages découlant de ces opérations soient significatifs et dans la mesure où la divulgation des risques ou avantages soit nécessaire pour l'appréciation de la situation financière de la société

Exercice

**AUTRES DROITS ET ENGAGEMENTS HORS BILAN (DONT CEUX NON SUSCEPTIBLES D'ÊTRE QUANTIFIÉS)**

Exercice

**RELATIONS AVEC LES ENTREPRISES LIÉES, LES ENTREPRISES ASSOCIÉES ET LES AUTRES ENTREPRISES AVEC LESQUELLES IL EXISTE UN LIEN DE PARTICIPATION**

	Codes	Exercice	Exercice précédent
<b>ENTREPRISES LIÉES</b>			
<b>Immobilisations financières</b>			
Participations	280/1		
Créances subordonnées	280		
Autres créances	9271		
	9281		
<b>Créances</b>			
A plus d'un an	9291		
A un an au plus	9301		
	9311		
<b>Placements de trésorerie</b>			
Actions	9321		
Créances	9331		
	9341		
<b>Dettes</b>			
A plus d'un an	9351		
A un an au plus	9361		
	9371		
<b>Garanties personnelles et réelles</b>			
Constituées ou irrévocablement promises par la société pour sûreté de dettes ou d'engagements d'entreprises liées	9381		
Constituées ou irrévocablement promises par des entreprises liées pour sûreté de dettes ou d'engagements de la société	9391		
<b>Autres engagements financiers significatifs</b>			
	9401		
<b>Résultats financiers</b>			
Produits des immobilisations financières	9421		
Produits des actifs circulants	9431		
Autres produits financiers	9441		
Charges des dettes	9461		
Autres charges financières	9471		
<b>Cessions d'actifs immobilisés</b>			
Plus-values réalisées	9481		
Moins-values réalisées	9491		
<b>ENTREPRISES ASSOCIÉES</b>			
<b>Immobilisations financières</b>			
Participations	9253		
Créances subordonnées	9263		
Autres créances	9273		
	9283		
<b>Créances</b>			
A plus d'un an	9293		
A un an au plus	9303		
	9313		
<b>Dettes</b>			
A plus d'un an	9353		
A un an au plus	9363		
	9373		
<b>Garanties personnelles et réelles</b>			
Constituées ou irrévocablement promises par la société pour sûreté de dettes ou d'engagements d'entreprises associées	9383		
Constituées ou irrévocablement promises par des entreprises associées pour sûreté de dettes ou d'engagements de la société	9393		
<b>Autres engagements financiers significatifs</b>			
	9403		
<b>AUTRES ENTREPRISES AVEC UN LIEN DE PARTICIPATION</b>			
<b>Immobilisations financières</b>			
Participations	9252	<b>85.746</b>	<b>116.046</b>
Créances subordonnées	9262	21.350	51.650
Autres créances	9272		
	9282	64.396	64.396
<b>Créances</b>			
A plus d'un an	9292	<b>84.138</b>	<b>71.835</b>
A un an au plus	9302		
	9312	84.138	71.835
<b>Dettes</b>			
A plus d'un an	9352	<b>204.689</b>	<b>101.592</b>
A un an au plus	9362		
	9372	204.689	101.592

**TRANSACTIONS AVEC DES PARTIES LIÉES EFFECTUÉES DANS DES CONDITIONS AUTRES QUE CELLES DU MARCHÉ**

Mention de telles transactions, si elles sont significatives, y compris le montant et indication de la nature des rapports avec la partie liée, ainsi que toute autre information sur les transactions qui serait nécessaire pour obtenir une meilleure compréhension de la position financière de la société

Exercice

**RELATIONS FINANCIÈRES AVEC**

**LES ADMINISTRATEURS ET GÉRANTS, LES PERSONNES PHYSIQUES OU MORALES QUI CONTRÔLENT DIRECTEMENT OU INDIRECTEMENT LA SOCIÉTÉ SANS ÊTRE LIÉES À CELLE-CI OU LES AUTRES ENTREPRISES CONTRÔLÉES DIRECTEMENT OU INDIRECTEMENT PAR CES PERSONNES**

**Créances sur les personnes précitées**

Conditions principales des créances, taux d'intérêt, durée, montants éventuellement remboursés, annulés ou auxquels il a été renoncé

**Garanties constituées en leur faveur**

**Autres engagements significatifs souscrits en leur faveur**

**Rémunérations directes et indirectes et pensions attribuées, à charge du compte de résultats, pour autant que cette mention ne porte pas à titre exclusif ou principal sur la situation d'une seule personne identifiable**

Aux administrateurs et gérants

Aux anciens administrateurs et anciens gérants

Codes	Exercice
9500	
9501	
9502	
9503	35.190
9504	

**LE(S) COMMISSAIRE(S) ET LES PERSONNES AVEC LESQUELLES IL EST LIÉ (ILS SONT LIÉS)**

**Emoluments du (des) commissaire(s)**

**Emoluments pour prestations exceptionnelles ou missions particulières accomplies au sein de la société par le(s) commissaire(s)**

Autres missions d'attestation

Missions de conseils fiscaux

Autres missions extérieures à la mission révisoriale

**Emoluments pour prestations exceptionnelles ou missions particulières accomplies au sein de la société par des personnes avec lesquelles le ou les commissaire(s) est lié (sont liés)**

Autres missions d'attestation

Missions de conseils fiscaux

Autres missions extérieures à la mission révisoriale

Codes	Exercice
9505	<b>14.800</b>
95061	1.750
95062	
95063	3.501
95081	
95082	
95083	

**Mentions en application de l'article 3:64, §2 et §4 du Code des sociétés et des associations**

N°	BE 0201.712.587	C-app 6.17
----	-----------------	------------

## INSTRUMENTS FINANCIERS DÉRIVÉS NON ÉVALUÉS À LA JUSTE VALEUR

Pour chaque catégorie d'instruments financiers dérivés non évalués à la juste valeur

Catégorie d'instruments financiers dérivés	Risque couvert	Spéculation / couverture	Volume	Exercice		Exercice précédent	
				Valeur comptable	Juste valeur	Valeur comptable	Juste valeur
IRS - 1	FLUCTUATION TAUX INTERETS	Couverture	2.000.000				
IRS - 2	FLUCTUATION TAUX INTERETS	Couverture	1.700.000				

### Immobilisations financières comptabilisées à un montant supérieur à la juste valeur

Montants des actifs pris isolément ou regroupés de manière adéquate

Raisons pour lesquelles la valeur comptable n'a pas été réduite

Éléments qui permettent de supposer que la valeur comptable sera recouvrée

NA

Valeur comptable	Juste valeur

N°	BE 0201.712.587	C-app 6.19
----	-----------------	------------

## Règles d'évaluation

### AIESH - Règles d'évaluation 2020

En vertu de l'avis CNC 2020/01, et de l'article 3 :59 §2 de l'Arrêté royal du 29 avril 2019 portant exécution du Code des sociétés et des associations, afin de permettre une comparaison et de préserver la lisibilité des comptes annuels, les chiffres de l'exercice précédent ont été redressés en vue de les rendre comparables selon les rubriques du schéma des comptes annuels applicable à l'exercice 2020. Il en résulte que comme indiqué dans les données d'identification (C-app 1) des présents comptes annuels, les données de la rubrique capitaux propres ne sont donc pas identiques à ceux publiés antérieurement.

#### I. Comptes d'actif

##### II. Immobilisation incorporelles.

A partir de 2015, les acquisitions de logiciels informatiques sont inscrites en immobilisations incorporelles à leur valeur d'acquisition. Elles suivent par ailleurs les mêmes règles que les immobilisations corporelles.

##### III. Immobilisations corporelles

Valeur d'acquisition pour

A. terrains et constructions et C. mobilier, matériel roulant et outillage, elles sont inscrites à leur valeur d'acquisition.

B. installations techniques et machines, concernant les immobilisations dans le réseau, elles sont inscrites à leur valeur d'acquisition augmentée de frais généraux internes fixés à 16% de manière à traiter de manière équivalente les immobilisations achetées directement à des tiers et celles produites par l'AIESH elle-même.

En effet, les immobilisations dans le réseau sont majoritairement réalisées par les équipes de l'AIESH. Dans ce cas, Les travaux d'investissement que l'AIESH réalise pour elle-même sont organisés en chantiers qui sont alimentés par six types de coûts :

Des coûts directs :

- les marchandises et matières premières qui sont prélevées dans le magasin et valorisées au prix de revient calculé suivant la formule du prix moyen pondéré
- les prestations de sous-traitants ou d'achats directs qui sont imputés aux chantiers au prix facturé par le fournisseur
- la main d'oeuvre interne qui est imputée aux chantiers sur base des relevés d'heures prestées individuelles, valorisées au prix de revient
- l'utilisation des véhicules et engins de la société qui sont valorisés en fonction des km parcourus ou des heures d'utilisation

Des coûts indirects :

- la couverture des frais généraux qui est valorisée à 16% du coût des quatre types de coûts directs.
- la couverture des frais d'études qui est valorisée à 6% du coût des quatre types de coûts directs.

Les chantiers toujours en cours à la clôture de l'exercice sont inscrits à leur prix de revient décrit ci-dessus en "immobilisations en cours" à l'actif du bilan.

Les chantiers terminés sont inscrits à leur prix de revient décrit ci-dessus en "immobilisations corporelles" à l'actif du bilan.

Participation de tiers

Les participations payées par des tiers sont inscrites à leur valeur nominale sur des comptes séparés en diminution de la valeur immobilisée.

Amortissements

Les immobilisations corporelles sont amorties linéairement dès la première année aux taux prévus dans la méthodologie tarifaire publiée par la Cwape le 17.07.2017, pour le GRD ou suivant leur vitesse de dépréciation pour les autres immobilisations.

La base d'amortissement est la valeur d'acquisition ou de prix de revient diminuée des interventions de tiers.

C Concernant les réseaux rachetés aux associés en 2003, la base d'amortissement est la valeur de construction actualisée. La vétusté déduite pour fixer le prix d'achat est traitée comme une première tranche d'amortissement.

Taux d'amortissement pour le GRD :

- Bâtiments industriels : 3%
- Bâtiments administratifs : 2%
- Câbles : 2%
- Lignes : 2%
- Postes, cabines et sous-stations : 3%
- Raccordements : transformation : 3%
- Raccordements : lignes et câbles : 2%
- Appareils de mesure : 3%
- Télétransmission : 10%
- Fibres optiques : 5%
- Mobilier et outillage : 10%
- Matériel roulant : 20%
- Commande à distance et équipements de dispatching : 10%
- Equipement de labo : 10%
- Equipement administratif (matériel informatique) : 33%
- Compteurs télémesurés et électroniques : 10%
- Compteurs à budget : 10%
- Compteurs communicant : 6,67%
- Logiciels informatiques spécifiques (type gestion réseaux) : 10%

Taux d'amortissements hors GRD :

- Station de captation : mat et pylône : 3%
- Station de captation : matériel électronique : 15%
- Câbles et lignes de réseau de télédistribution : 5%
- Matériel électronique de réseau de télédistribution : 15%
- Branchement de télédistribution : 5%
- Terrains construits et bâtiments : 3%
- Outillage : 10%
- Mobilier et aménagements de bureaux : 10%
- Matériel de bureau (matériel informatique) : 33%
- Matériel roulant : 20%

A partir de l'exercice 2015, afin de respecter les règles fiscales s'appliquant dorénavant à l'AIESH, les investissements de l'année sont amortis au prorata du nombre de mois complets de leur utilisation par l'AIESH, calculés sur base de la date de la facture d'achat. Pour les travaux internes portés aux immobilisations, même si la facturation est concentrée sur la fin de l'année, tous les investissements de l'année seront amortis sur six mois dans la mesure où ils résultent de travaux réalisés et mis en service tout au long de l'exercice.

Désaffectation des biens mis hors services

Annuellement, la valeur des biens mis hors service ou démontés est extraite de la valeur des immobilisations. La partie restant à amortir est portée au compte de résultat.

Réévaluation des actifs immobilisés (installations techniques du GRD).

Conformément à la méthode décrite dans le rapport 2004, la valeur des actifs immobilisés du GRD a été maintenue à la valeur des CI (CI, Capitaux Investis ou RAB, Regulated Asset Base) intervenant dans le calcul de la rémunération équitable par annulation des plus-values relatives aux installations désaffectées.

La réévaluation réalisée en 2003 a été complétée par la réévaluation des lignes 63 KV en 2008.

A partir de 2009, l'amortissement de la plus-value RAB à raison de 2% l'an est pris en charge par les tarifs d'utilisation du réseau. Ce taux de 2% est fixé par l'AR du 02.09.2008 pour les trois premières années de la première période régulatoire débutant en 2009. La méthodologie tarifaire publiée par la Cwape pour les exercices 2015 et 2016 maintient le principe de l'amortissement de la plus-value RAB à raison de 2% l'an.

La nouvelle méthodologie en vigueur de 2019 à 2023 conserve l'application de cet amortissement conventionnel de 2% sur la plus-value RAB.

#### IV. Immobilisations financières

Elles sont reprises à leur valeur d'acquisition, diminuée de la partie non appelée.

En cas de perte de valeur durable, les participations financières font l'objet de réductions de valeurs proportionnelles à la valeur comptable des parts détenues, en limitant cette réduction à 20% par année et à 10% pour l'année de prise de participation. Inversement, les réductions de valeur sont corrigées au même rythme en cas d'amélioration durable de la situation financière de la participation.

#### V. Créances à plus d'un an

Il s'agit de la valeur actualisée sur trente ans des redevances dues pour la concession du réseau de télédistribution. La valeur est corrigée chaque année en fonction des redevances facturées.

#### VI. Stocks et commandes en cours.

Les travaux en cours comprennent les travaux en cours pour des tiers, en ce compris les réparations de dégâts à facturer. Ils sont évalués en prix de revient comme décrit en III. Les travaux pour tiers peuvent faire l'objet de réductions de valeur pour traduire la difficulté à en obtenir le paiement.



N°	BE 0201.712.587		C-app 6.19
----	-----------------	--	------------

Les stocks comprennent la valorisation des pièces en magasin au prix d'achat moyen pondéré. Ils peuvent faire l'objet de réduction de valeur pour traduire leur vétusté ou leur obsolescence.

VII. Créances à un an au plus

Les montants à recevoir des clients ou d'autres tiers sont inscrits à leur valeur nominale. Ils peuvent faire l'objet de réduction de valeurs pour traduire l'incertitude quant à leur recouvrement.

VIII. Placement de trésorerie et IX. valeurs disponibles

Les placements de trésorerie et les valeurs disponibles sont inscrits à leur valeur nominale.

X. Comptes de régularisation

Les comptes de régularisation sont inscrits à leur valeur nominale.

Les soldes de gridfee et les soldes régulateurs sont inscrits à l'actif s'ils présentent un solde débiteur.

2. Comptes de passif

IV. Réserves

Les dotations et les reprises aux autres réserves se font en application des statuts de l'AIESH.

VI. Subside en capital

Les subsides en capital sont repris à leur valeur nominale.

Ils sont annuellement transférés au compte de résultats au même rythme que l'amortissement du bien concerné.

VII. Provisions pour risques et charges.

Des provisions sont constituées pour faire face à des risques ou des charges prévisibles. La provision est reprise si la charge concernée survient ou si le risque estimé a disparu. L'évaluation des provisions a lieu annuellement.

VIII. Dettes à plus d'un an et IX. dettes à un an au plus.

Les dettes sont inscrites à leur valeur nominale.

X. Comptes de régularisation

Les comptes de régularisation sont inscrits à leur valeur nominale.

Les soldes de gridfee et les soldes régulateurs sont inscrits au passif s'ils présentent un solde créditeur.

3. Soldes de gridfee et les soldes régulateurs

Le gridfee pour les utilisateurs BT dont le compteur est relevé annuellement est calculé sur base des volumes estimés en référence aux consommations de l'année précédente. Sauf pour les utilisateurs dont le compteur est relevé le 31.12, cette méthode génère des écarts en raison des différences entre les volumes estimés et les volumes réellement consommés qui peuvent cependant être approchés à partir des volumes de l'allocation.

Annuellement, le gridfee comptabilisé est corrigé par un gridfee interne de régularisation calculé sur la différence entre le volume facturé et le volume de l'allocation.

Au fur et à mesure des relèves d'index futures, le solde de régularisation sera extourné, puis passé en résultat après la relève complète des compteurs pour l'exercice donné.

Selon que le solde du gridfee de régularisation est débiteur ou créditeur, il est porté à l'actif ou au passif du bilan.

La méthodologie tarifaire publiée par la Cwape le 17.07.2017 garantit au GRD une rémunération équitable des capitaux. Des raisons indépendantes du GRD (coûts non gérables) peuvent conduire à un résultat supérieur ou inférieur à la rémunération équitable. L'écart entre le résultat réel et la rémunération équitable est appelé solde régulateur. Il doit être rendu au marché ou récupéré selon qu'il est positif ou négatif et est inscrit au passif ou à l'actif des comptes de régularisation selon le cas ; le degré de certitude attaché à ce solde dépend des décisions de la Cwape depuis l'entrée en vigueur du décret Wallon du 11.04.2014.

4. Scission du bilan par activité

Afin de disposer des éléments indispensables au calcul de la rémunération des capitaux investis dans le GRD, le bilan de l'AIESH a été scindé de manière à présenter un bilan sectoriel pour les activités suivantes : GRD, télédistribution, activité commerciale électricité, ainsi que les comptes en attente de régularisation.

Les comptes du bilan ont été affectés aux activités suivant les règles suivantes :

- les comptes spécifiques à une activité sont intégralement affectés à cette activité;
- lorsque des éléments objectifs permettent de calculer la part de chaque activité dans un compte ou un groupe de compte, le compte ou le groupe de compte est affecté à chaque activité suivant ces éléments ;
- lorsqu'aucun élément objectif ne permet de calculer la part de chaque activité dans un compte ou un groupe de compte, le compte ou le groupe de compte est affecté pour 90% au GRD et pour 10% à la télédistribution.

N°	BE 0201.712.587		C-app 6.20
----	-----------------	--	------------

## Autres informations à communiquer dans l'annexe

cfr Rapport de Gestion  
8.1.1 Les soldes régulatoires  
Code 8961 : Montant total garanti par les autorités publiques 13.427.000,00 €

# **Rapport de gestion<sup>(\*)</sup> du Conseil d'Administration de la sc AIESH sur l'exercice 2020 présenté à l'Assemblée Générale ordinaire du 21 juin 2021.**

Mesdames, Messieurs,

Conformément aux dispositions légales et statutaires, le Conseil d'Administration de la sc AIESH a l'honneur de vous présenter le rapport de gestion de la société concernant l'exercice 2020 s'étendant du 01.01.2020 au 31.12.2020.

## **1. Commentaires sur les comptes annuels.**

### **1.1. Les comptes de bilan.**

#### **1.1.1. ACTIF**

L'actif immobilisé de l'AIESH est de 50.403.000,43 euros, en diminution de 1.742.439,38 euros :

- Les immobilisés corporels et incorporels du GRD s'élèvent à 46.820.826,65 euros.

La méthodologie tarifaire transitoire applicable aux gestionnaires de réseau de distribution d'électricité actifs en Wallonie pour les périodes de 2015 à 2018, imposait de distinguer les actifs immobilisés antérieurs et postérieurs au 01.01.2014, appelés respectivement 'immobilisés primaires' et 'immobilisés secondaires'. Bien que la nouvelle méthodologie relative à la période 2019-2023 ne maintienne pas cette obligation, la comptabilisation des nouveaux immobilisés dans la partie secondaire a été conservée.

Les immobilisés primaires (communs compris) sont de 27.199.202,56 euros :

- . Terrains et constructions : 43.489,11 euros
- . Installations techniques et machines (réseaux) : 27.140.542,02 euros
- . Mobilier, outillage et matériel roulant : 15.171,43 euros

Les immobilisés secondaires sont de 19.621.624,08 euros :

- . Immobilisations incorporelles : 1.222.472,98 euros
- . Terrains et constructions : 162.125,78 euros
- . Installations techniques et machines (réseaux) : 16.498.871,15 euros
- . Mobilier, outillage et matériel roulant : 688.518,05 euros
- . Immobilisations en cours : 1.049.636,12 euros

- L'immobilisé pour la télédistribution est de 1.085.905,29 euros ;

Suite à la concession, le réseau de télédistribution est maintenu à l'actif du bilan. Il a été augmenté une dernière fois en 2012 des investissements réalisés avant le 30.09.2012 et sera amorti en conservant les règles applicables en 2012. La charge d'amortissement sera couverte par les produits déjà acquis ou futurs de la convention de concession.

(\*) : En application des articles 3:5 et 3 :6 du CSA

- Les immobilisés concernant les réseaux d'éclairage public des communes associées sont de 1.822.679,22 euros ;
  - . Installations techniques et machines (réseaux) : 1.817.696,36 euros
  - . Immobilisations en cours : 4.982,86 euros
- Les immobilisations financières de l'AIESH sont de 673.589,28 euros.

Les actifs circulants de l'AIESH sont de 11.558.051,11 euros, en augmentation de 3.238.216,21 euros :

- La créance à plus d'un an de 1.303.380,26 euros représente les engagements actualisés de TELENET srl dans le cadre de la concession du réseau de télédistribution ;
- Les travaux en cours s'élèvent à 171.829,80 euros ;
- Les stocks de marchandises sont de 1.132.559,49 euros en diminution de 78.191,38 euros ;
- Les créances à un an au plus augmentent de 1.317.269,11 euros, se situant à 4.026.999,34 euros ;
- Les placements de trésorerie sont de 997.530,92 euros en augmentation de 195.077,02 euros ;
- Les valeurs disponibles sont de 3.097.111,29 euros, en augmentation de 1.376.005,09 euros ;
- Les comptes de régularisation s'élèvent à 828.639,41 euros, en augmentation de 400.637,67 euros, représentant des charges à reporter relatives au gestionnaire de transport RTE pour un montant de 37.046,17 euros, à l'assurance hospitalisation du personnel à concurrence de 54.720,95 euros ainsi qu'un montant de 736.872,29 euros relatif à la suspension de la facturation de la redevance « prosumer » décrétée par la Région Wallonne durant la période du 01/01/2020 au 30/09/2020.

### 1.1.2. PASSIF

Les capitaux propres de l'AIESH sont de 41.351.306,23 euros, en augmentation de 1.625.238,37 euros :

- les plus-values ont diminué de 239.005,05 euros suite principalement au transfert aux réserves du montant des plus-values RAB amorties ;
- les réserves ont augmenté de 1.114.243,42 euros :
  - .. L'assemblée générale ordinaire du 21 juin 2021 se verra proposer de l'affectation du résultat 2020 en inscrivant 879.451,32 euros en réserve pour le financement des investissements du GRD ;
  - .. les plus-values RAB amorties ont été transférées aux réserves pour 234.792,10 euros ;

Aucune provision n'est inscrite au bilan 2020.

Les dettes sont de 20.609.745,31 euros, en diminution de 129.461,54 euros :

- les dettes à plus d'un an sont de 11.783.267,12 euros, en augmentation de 1.219.400,03 euros résultant de la soustraction des tranches d'emprunts échues en 2020 et d'un nouvel emprunt pour un montant de 2.200.000,00 euros ;
  - les dettes échéant dans l'année sont de 980.599,97 euros, en augmentation de 110.000,00 euros ;
  - les dettes envers les fournisseurs sont de 4.077.945,55 euros, en diminution de 121.738,42 euros ;
  - les dettes salariales, fiscales et sociales sont de 814.107,57 euros, en diminution de 32.386,25 euros ;
  - les acomptes reçus pour des travaux à réaliser s'élèvent à 63.549,92 euros, en forte diminution de 2.167.260,10 euros induite par la clôture de deux chantiers importants : les travaux réalisés à la sous-station de Solre-Saint-Géry et le raccordement du parc éolien de Grandrieu à cette même sous-station.
  - les autres dettes sont de 1.335.698,25 euros, constituées de dettes diverses pour 98.522,73 euros et de dividendes à payer pour un montant de 1.237.175,52 euros dont 526.933,68 ont été payés depuis le 31/12/2020. Le solde à ce jour s'élève à 710.241,84 euros.
  - les comptes de régularisations sont de 1.554.576,93 euros, en augmentation de 156.280,55 euros. Ils reprennent :
    - .. des intérêts sur emprunts échéant en 2020 pour 20.064,56 euros ;
    - .. une charge relative à des frais de réglage facturés par RTE pour un montant de 38.642,79 euros ;
    - .. le gridfee excédentaire facturé en 2020 pour un montant de 324.010,00 euros ;
    - .. les produits perçus ou à percevoir pour la concession du réseau de télédistribution qui doivent être reportés sur la période de concession et ne sont pas encore portés au compte de résultat : 1.085.905,29 euros.
    - .. les charges à imputer du GRD (passif régulateur de distribution et de transport résultant des exercices précédents) pour un montant de 85.954,29 euros.
- a) le bonus/malus approuvé par la CREG pour 2008, soit 63.862,78 euros  
(*créance tarifaire*)
- b) le solde à reporter approuvé par la CREG pour 2009, soit 1.061.262,55 euros (*créance tarifaire*)
- c) le solde à reporter calculé par l'AIESH pour 2010 à -197.390,35 euros n'ayant pas fait l'objet d'une décision d'un régulateur (*dette tarifaire*)
- d) le solde à reporter calculé par l'AIESH pour 2011 à 672.611,45 euros n'ayant pas fait l'objet d'une décision d'un régulateur (*créance tarifaire*)
- e) le solde à reporter calculé par l'AIESH pour 2012 à 144.134,00 euros n'ayant pas fait l'objet d'une décision d'un régulateur (*créance tarifaire*)
- f) le solde à reporter calculé par l'AIESH pour 2013 à -175.073,24 euros n'ayant pas fait l'objet d'une décision d'un régulateur (*dette tarifaire*)
- g) le solde à reporter calculé par l'AIESH pour 2014 à -596.899,29 euros n'a fait l'objet d'aucune vérification, ni décision par la CWaPE, devenue compétente suite à la régionalisation du contrôle des prix de l'énergie (*dette tarifaire*)
- h) le solde à reporter calculé par l'AIESH pour 2015 à -24.473,56 euros avant vérification par la CWaPE (*dette tarifaire*)
- i) en 2015 en application de la méthodologie tarifaire 2015-2016, un acompte de 10% du solde cumulé au 31.12.2013, soit -156.940,72 euros a été porté en compte du marché et déduit du solde à récupérer.
- j) la modification, par décision de la CWaPE du 09/11/2017 (CD-17k09-CWaPE-0116), du solde à reporter calculé pour 2015 (mentionné au point h) fixé désormais au montant de -143.241,08 euros (*dette tarifaire*) en lieu et

place des -24.473,56 euros, soit une comptabilisation complémentaire de -118.767,52 euros.

- k) en 2016 en application de la méthodologie tarifaire 2015-2016, un deuxième acompte de 10% du solde cumulé au 31.12.2013, soit **-156.940,72 euros** a été porté en compte du marché et déduit du solde à récupérer.
- l) le solde à reporter calculé pour 2016 évalué initialement à -216.144,37 euros, a été modifié par décision de la CWaPE du 09/11/2017 (CD-17k09-CWaPE-0117) pour être fixé à **-66.465,22 euros** (*dette tarifaire*), soit une comptabilisation complémentaire de +149.679,15 euros.
- m) en 2017 en application de la méthodologie tarifaire 2017, un acompte de 20% du solde cumulé au 31.12.2014, soit **-194.501,58 euros** a été porté en compte du marché et déduit du solde à récupérer.
- n) le solde à reporter calculé pour 2017 évalué initialement à -175.974,58 euros (*dette tarifaire*), a été modifié par décision de la CWaPE du 25/10/2018 (CD-18j25-CWaPE-0231) pour être fixé à **-182.119,77 euros**.
- o) en 2018 en application de la méthodologie tarifaire 2018, un acompte de 20% du solde cumulé au 31.12.2014, soit **-194.501,58 euros** a été porté en compte du marché et déduit du solde à récupérer.
- p) le solde à reporter calculé pour 2018 évalué initialement (cotisation fédérale comprise) à -2.180,16 euros (*dette tarifaire*), a été modifié par décision de la CWaPE du 04/12/2019 (CD-19I04-CWaPE-0373) pour être fixé à **111.616,12 euros** (hors cotisation fédérale). La dette tarifaire 2018 globale (distribution + cotisation fédérale) est ainsi devenue une créance tarifaire de **distribution** car le solde de la cotisation fédérale (*dette tarifaire*), fait désormais l'objet d'une certification séparée supervisée par la CREG, et doit être exclue de l'analyse de la Cwape.  
Hors cotisation fédérale, le solde de **distribution** de 2018 s'élevait à 111.616,12 euros, soit l'addition de -2.180,16 euros et de +158.018,65 (cotisation fédérale) euros soit un montant de 155.838,49 euros sous déduction de 44.222,37 euros de coûts rejetés par la Cwape.
- q) en 2019 en application de la méthodologie tarifaire 2019-2023, un acompte de 25% des soldes résiduels de 2008 à 2016, soit **-14.978,98 euros** a été porté en compte du marché et déduit du solde à récupérer.
- r) le solde GRD à reporter calculé pour 2019 évalué initialement à 322.690,21 euros (*créance tarifaire*), a été modifié par décision de la CWaPE du 17/12/2020 (CD-18j25-CWaPE-0231) pour être fixé à **84.414,37 euros** (*créance tarifaire*).
- s) en 2020 en application de la méthodologie tarifaire 2019-2023, un acompte de 25% des soldes résiduels de 2008 à 2016, soit **-14.978,98 euros** a été porté en compte du marché et déduit du solde à récupérer.
- t) le solde régulateur GRT à reporter calculé pour 2019 a fait l'objet d'une décision de la CWaPE du 19/02/2021 (CD-21b17-CWaPE-0487) pour être fixé à **-18.825,11 euros** (*dette tarifaire*).
- u) le solde GRT d'uniformisation à reporter calculé pour 2019 a fait l'objet d'une décision de la CWaPE du 19/02/2021 (CD-21b17-CWaPE-0487) pour être fixé à **-61.717,00 euros** dont une partie de **34.389,59 euros** a déjà introduite dans le solde GRD 2019, laissant un solde de **-27.327,41 euros** (*dette tarifaire*).
- v) le solde régulateur GRT à reporter calculé pour 2020 n'a pas encore fait l'objet d'une décision de la CWaPE, il est estimé par l'organisme administratif de la péréquation à **-83.670,48 euros** (*dette tarifaire*).

Il est à noter que le solde régulateur GRD 2020 n'a pas été intégré dans la clôture de ces comptes. Il sera calculé au terme des travaux Ex-Post de l'exercice 2020 qui doivent être déposés auprès du régulateur régional au 30/06/2021. La dette d'uniformisation 2020 pour le GRT n'est pas intégrée à l'exercice 2020.

## **1.2. Les comptes de résultats.**

### **1.2.1. CHARGES**

Les charges d'exploitation sont de 21,6 millions d'euros, en augmentation de 4,3% par rapport à 2019 et comprennent notamment :

- Les achats d'énergie destinée à la compensation des pertes, aux fournitures aux clients protégés et à l'éclairage public sont de 1.075.683,13 euros ;
- Les coûts du transport sont de 2.014.694,45 euros, soit 1.796.068,87 euros pour les GRT, 17.059,61 euros pour les échanges avec le GRD voisin et 201.565,97 euros pour le GRD à lui-même (clients OSP) ;
- Le coût des achats de marchandises est de 927.978,98 euros, en diminution de 7,32% ;
- Le coût des certificats verts s'élève à 23.891,82 euros en augmentation de 11,7% en raison de l'augmentation du nombre de clients protégés ;
- Le coût de la sous-traitance est de 2.060.589,08 euros, en diminution de 22,57% en raison de la diminution de notre production immobilisée induite par la diminution du nombre de chantiers réalisés en raison de la pandémie ;
- Le coût des cotisations fédérales et des surcharges OSP facturées par Elia en vue d'être refacturées aux utilisateurs du réseau est inscrit dans le coût des approvisionnements pour un montant de 4.484.460,79 euros, en augmentation de 7,72%. Pour rappel, l'importante production d'énergie émanant de nos parcs éoliens de Baileux, Barbençon et Grandrieu n'influence plus à la baisse nos coûts car nous avons l'obligation depuis le 01/03/2018 pour la cotisation fédérale et le 01/03/2019 pour les surcharges, de refacturer des tarifs fédéraux pour la cotisation fédérale et régionaux pour les surcharges. Ceux-ci sont beaucoup plus élevés que ceux que l'AIESH pouvait avantageusement proposer à ses utilisateurs et a fait l'objet d'un recours en justice qui a rejeté les arguments de l'intercommunale.
- Les services et biens divers sont de 3.137.282,54 euros, en augmentation importante de 32,74% en raison de la prise en charge des coûts liés au projet Atrias.
- Les frais de personnel sont de 4.358.894,04 euros, en légère augmentation de 0,32% ;
- Les charges d'amortissement sont de 2.550.905,87 euros, en augmentation de 4,76% ; ce montant inclut la prise en charge de 234.792,10 euros au titre d'amortissement de la plus-value RAB autorisé par la méthodologie tarifaire 2019-2023.
- Des réductions de valeurs sur stocks pour un montant de 74.188,20 euros, sur créances commerciales de 51.194,18 euros, sur travaux en cours pour une somme de 3.395,48 euros et sur les frais d'acquisition d'un terrain pour une valeur de 1.379,86 euros ;
- Les autres charges d'exploitation sont de 28.744,03 euros en augmentation de 16.194,16 euros ;
- Les charges financières des emprunts souscrits sont de 258.768,88 euros, en diminution de 19,06% ;

- Des charges financières et d'exploitation non récurrentes ont été actées pour 677.769,98 euros :
  - .. Amortissement des installations du GRD désaffectées : 29.254,11 euros
  - .. Cotisation de responsabilisation pension : 236.115,80 euros
  - .. Acompte sur les soldes réglementaires des exercices antérieurs : 14.979,35 euros
  - .. Reprise : euros
  - .. Réduction de valeur sur les participations ZEMO : 30.300,00 euros
  - .. Charges diverses exercice antérieur : -978,12 euros
  - .. Report excédent GRD (application décision Cwape) : 238.275,84 euros
  - .. Report excédent GRT (application décision Cwape pour solde et uniformisation 2019 et estimation de la réconciliation 2020) : 129.823,00 euros
- Suite à la soumission de l'AIESH à l'impôt des sociétés (depuis le 01.01.2015), la charge fiscale a été estimée à 895.854,32 euros, couvertes par des versements anticipés.

## 1.2.2. PRODUITS

Les produits d'exploitation passent de 22,67 à 20,82 millions d'euros en recul de 8,14% :

- Le chiffre d'affaires de l'AIESH est de 15.385.992,19 euros, en diminution de 1.305.309,56 euros :
  - Les prestations du GRD sont de 15.059.244,02 euros en diminution de 7,91% ;
  - Les ventes en télédistribution sont de 159.124,75 euros. Elles concernent des prestations diverses pour TELENET srl ;
  - Le chiffre d'affaires de l'activité EP de l'AIESH s'élève à 167.623,42 euros.
- La variation des travaux en cours est positive de 75.814,00 euros ;
- La production immobilisée est de 3.840.401,75 euros, en diminution de 21,16% ;

Les autres produits d'exploitation sont de 1.326.367,84 euros, en augmentation de 686.405,24 euros en raison essentiellement de l'enregistrement d'un montant correspondant au remboursement attendu de la Région Wallonne pour couvrir la suspension de la facturation de la redevance « prosumer » imposée durant la période du 01/01/2020 au 30/09/2020.

- Les produits financiers récurrents sont de 253.249,77 euros, en augmentation de 94.234,40 euros.
- Un important produit financier non récurrent a été comptabilisé pour un montant de 4.002.212,95 euros correspondant à la plus-value réalisée lors de la cession des participations Socofe finalisée en décembre 2020.



### 1.2.3. Perte d'exploitation

Nous attirons l'attention du lecteur sur la perte d'exploitation de 730.846,36 euros enregistrée cette année par l'intercommunale.

La conjonction de facteurs différents a conduit à cette perte d'exploitation en 2020.

- La baisse du chiffre d'affaires en recul de 7,82% (cf 1.2.2).
- La diminution de notre production d'immobilisée qui chute de 21,16% (cf 1.2.2)
- La hausse importante des coûts informatiques due à la prise en charge des prestations relatives au projet ATRIAS.

### **1.3. Evolution du résultat et des dividendes payés aux communes associées.**

L'AIESH a réalisé en 2020 un résultat avant impôt de 3.235.547,48 euros desquels il faut déduire une charge fiscale ISOC estimée à 895.854,32 euros.

Le résultat après impôts réalisé par l'AIESH en 2020 s'élève dès lors à 2.339.693,16 euros. Comparé au résultat de l'exercice 2019 de 1.133.928,14 euros, le résultat de 2020 est en croissance de 106,34%. La principale raison de cette importante augmentation s'explique par la plus-value financière réalisée lors de la vente des participations Socofe en décembre 2020.

L'affectation du résultat proposé au point 6 ci-dessous conduit au versement final de dividendes s'élevant à 710.241,84 euros en progression de 34,79% par rapport à 2019.

### **2. Evénements survenus après la clôture de l'exercice**

La déclaration de créance établie le 16/11/2020 à la Région Wallonne au montant de 736.872,29€ htva pour la prise en charge du tarif prosumer non facturé au cours de la période allant du 1<sup>er</sup> janvier 2020 au 30 septembre 2020 a été entièrement payée le 20 avril 2021.

### **3. Circonstances susceptibles d'avoir une influence notable sur le développement de la société**

Nous renvoyons le lecteur vers le point 8 relatif aux risques et incertitudes.

### **4. Activités en matière de recherche et développement**

Néant.

### **5. Indications relatives à l'existence de succursales de la société**

Néant.

### **6. Affectation du résultat**

Le bénéfice de l'exercice après impôts de l'AIESH est de 2.339.693,16 euros en 2020 contre 1.133.928,14 euros en 2019.

En application des dispositions statutaires, il sera proposé à l'Assemblée Générale :

- d'affecter 879.451,32 euros à la réserve pour investissements du GRD, de manière à préserver sur le long terme la capacité d'emprunt de l'AIESH et de participer au financement des investissements 2021;
- de reporter une partie du bénéfice pour un montant de 750.000,00€
- d'attribuer 156.988,90 euros au titre de dividende privilégié en rémunération des parts « B1 » et « B2 » ;
- d'attribuer, au prorata des kWh BT livrés, un dividende d'exploitation de 809.340,23 euros (en augmentation de 37,74% par rapport à 2019) réduit de 256.087,29 euros pour neutraliser la perte réalisée par le secteur EP.

Pour l'activité de télédistribution, en application des dispositions statutaires, en raison de la faiblesse de la trésorerie propre à l'activité, il sera proposé à l'Assemblée Générale de ne distribuer aucun dividende, étant entendu que le dividende privilégié en rémunération des parts "C1" ne pourra non plus être attribué.

## **7. Comité d'audit**

Un comité d'audit a été organisé le 22/04/2021 en présence des membres désignés par le Conseil d'Administration du 04/07/2019, à savoir Mme Daubercies et Mr Thiry, qui s'était assuré à l'époque de l'indépendance et de la compétence en matière de comptabilité et d'audit des administrateurs désignés.

## **8. Risques et incertitudes**

Au-delà du risque inhérent au développement de toute activité économique, les principaux risques et incertitudes tiennent pour l'activité GRD à l'évolution du cadre législatif et l'interprétation qu'en fait le régulateur dans l'exercice de ses missions de contrôle. Pour l'activité de télédistribution, les risques se trouvent dans la capacité du concessionnaire de l'activité à honorer ses engagements jusqu'à leur terme. Néanmoins, depuis la reprise de la concession par Telenet (juin 2017), une amélioration dans le respect des échéances de paiement de nos factures est à souligner.

Nous rappelons brièvement l'interdiction de principe pour un GRD de réaliser des activités ne relevant pas de sa mission de service public. Ces adaptations concernent principalement l'activité de télédistribution.

### **ATRIAS**

L'avenir est toujours incertain à propos de la banque de données centralisée du secteur énergétique belge baptisée : ATRIAS. Son démarrage initialement prévu pour 2016 est toujours « officiellement » maintenu à septembre 2021.

Les procès-verbaux émanant des différents comités de travail (Proco et Harmonia) nous inspirent du scepticisme quant au démarrage de l'intégralité de la plate-forme. L'accumulation de retard dans les phases de vérification, les résultats négatifs de certains tests qui impliquent des modifications dans la programmation suivi de la nécessité de re-tester les parties modifiées, nous amènent à penser que certains modules de l'application ne seront pas fonctionnels en septembre 2021 (*exemple : settlement*). On peut dès lors s'attendre à devoir continuer à investir dans ce projet en 2022.

### **Méthodologie tarifaire 2019/2023**

La nouvelle méthodologie entrée en vigueur depuis le 01/01/2019 ne sépare plus les coûts en uniquement deux catégories distinctes (gérables vs non gérables) mais désormais en trois groupes : contrôlables, partiellement contrôlables et non contrôlables.

Au-delà d'un changement de vocabulaire, cette nouvelle classification engendre un accroissement des coûts pris en charge par le résultat et non plus couverts par le tarif.

De plus, cette méthodologie a (quasi) neutralisé le mécanisme d'indexation des coûts contrôlables pour les années de 2020 à 2023 en autorisant une évolution limitée de ceux-ci à seulement 0,075 % chaque année.

Dans ces conditions, chaque indexation salariale engendre mécaniquement un accroissement du déficit des coûts contrôlables et donc une perte à charge de l'AIESH.

### Tarif prosumer

Pour rappel, ce tarif prosumer vise à faire contribuer aux frais de réseau les ménages équipés de panneaux photovoltaïques. Ce tarif, qui n'est pas une taxe, a commencé à être facturé le 1er octobre 2020.

L'AGW du 01/10/2020 oblige les gestionnaires de réseaux à organiser les remboursements des prosumers du montant de cette redevance facturée par les fournisseurs d'énergie à ses clients.

En 2020 et 2021, les remboursements concernent 100% de la redevance et pour 2022 et 2023 ce taux a été fixé à 54,27%. Simultanément les GRD sont invités à transmettre à la Région Wallonne des déclarations de créances trimestrielles en vue d'obtenir le remboursement des montants versés aux prosumers. Des mécanismes administratifs lourds et complexes ont dû être déployés pour satisfaire à cette obligation.

### La reprise de la partie du réseau de Couvin gérée par ORES

Cette reprise toujours en cours représente un challenge pour l'AIESH, tant sur le plan du bouclage des négociations du dossier qui devront impérativement aboutir à un accord financièrement raisonnable que sur le plan purement opérationnel (technique et administratif).

### Renouvellement des mandats de GRD

À la suite de la publication au Moniteur belge, le 16 février 2021, de l'avis relatif au renouvellement de la désignation des gestionnaires de réseaux de distribution d'électricité et de gaz en Région wallonne, la procédure de renouvellement des mandats des GRD a été lancée et devrait aboutir en 2022.

Dans le cadre de cette procédure, il est prévu que les candidats GRD qui auront été sélectionnés par les communes devront adresser leur candidature en deux exemplaires au siège de la CWaPE, qui transmettra celle-ci ainsi que son avis motivé au Gouvernement wallon.

## **8.1. GRD : les soldes régulateurs et le solde des couts contrôlables**

En application de la loi spéciale du 06.01.2014 relative à la sixième réforme de l'Etat, le décret wallon du 11.04.2014, modifiant le décret du 12.04.2001 relatif à l'organisation du marché de l'électricité, officialise le transfert des compétences tarifaires à la CWaPE.

Par ailleurs, l'article 72 du décret du 11.04.2014 introduit un article 66 dans le décret du 12.04.2001 par lequel la CWaPE se voit confier la mission de déterminer et affecter les soldes régulateurs antérieurs au transfert de la compétence tarifaire.

### 8.1.1. Les soldes réglementaires

Les soldes réglementaires sont constitués des écarts positifs ou négatifs entre la rémunération équitable accordée au GRD et le résultat comptable d'exploitation du GRD, corrigé des écarts entre le budget et la réalité des coûts non contrôlables.

En application de l'AR du 02.09.2008, La CREG devait approuver annuellement les soldes réglementaires du GRD, tandis que l'article 16 du même arrêté stipule que, à l'issue de la troisième année de la période réglementaire, le Conseil des Ministres, sur proposition de la CREG, doit décider de l'affectation des soldes des quatre années antérieures en vue de leur prise en charge par les tarifs de la période réglementaire suivante.

Suite à divers recours quant à la légalité de l'AR du 02.09.2008, mais aussi en raison de la régionalisation de la compétence tarifaire, le processus a été interrompu.

Les travaux de vérification et d'approbation des soldes 2010 à 2014 ainsi que l'affectation des soldes 2008 à 2014 en vue de leur prise en charge n'ont pas encore été réalisés par la CWaPE.

Toujours dans l'attente de cet exercice de vérification, le régulateur avait autorisé les GRD à intégrer dans leurs budgets 2015-2016 deux acomptes sur les soldes réglementaires à récupérer représentant chacun 10% du solde cumulé au 31.12.2013. Dans les budgets 2017 et 2018, le régulateur régional a également autorisé les gestionnaires de réseau à intégrer un troisième et quatrième acompte de 20% du solde cumulé au 31.12.2014.

Pour les exercices 2019 et 2020 (budgets 2019-2023), la Cwape a permis la récupération de 25% des soldes 2008-2016 résiduels.

Les soldes réglementaires de 2017 (dette tarifaire de 182.119,77 euros), de 2018 (créance tarifaire de 111.616,12 euros) et de 2019 (créance tarifaire de 84.414,47 euros) ont fait l'objet d'une affectation aux tarifs de 2021.

La CWaPE précise cependant que l'imputation de ces acomptes ne constitue pas, et ne peut être interprétée comme une acceptation explicite ou implicite des soldes réglementaires des années antérieures. A l'issue de l'exercice 2020, la situation du passif réglementaire de l'AIESH s'établit de la façon suivante :

Année	statut	solde rapporté	acomptes	solde restant
2008	Décision CREG 15.10.2009	63.862,78	-51.090,22	12.772,56
2009	Décision CREG 23.12.2010	1.061.262,55	-849.010,04	212.252,51
2010	Vérifié par la CREG. Pas de décision officielle	-197.390,35	157.912,28	-39.478,07
2011	Vérifié par la CREG. Pas de décision officielle	672.611,45	-538.089,16	134.522,29
2012	Calculé par AIESH	144.134,00	-115.307,20	28.826,80
2013	Calculé par AIESH	-175.073,24	140.058,59	-35.014,65
2014	Calculé par AIESH	-596.899,29	417.829,50	-179.069,79
2015	Cwape 09.11.2017 CD-17k09-0116	-143.241,08	71.620,50	-71.620,58
2016	Cwape 09.11.2017 CD-17k09-0117	-66.465,22	33.232,61	-33.232,61
2017	Cwape 25.10.2018 CD-18j25-0231	-182.119,77		-182.119,77
2018	Cwape 04.12.2019 CD-19I04-0373	111.616,12		111.616,12
2019	Cwape 17.12.2020 CD-20I17-0464	84.414,37		84.414,37
2019	Cwape 17.02.2021 CD-20b17-0487 - GRT solde réglementaire 2019	-18.825,11		-18.825,11
2019	Cwape 17.02.2021 CD-20b17-0487 - GRT solde uniformisation 2019	-61.717,00	34.389,59	-27.327,41
2020	Calculé org. administratif péréquation - GRT solde réglementaire 2020	-83.670,48		-83.670,48
	Total bilan 2020	612.499,73	-698.453,55	-85.953,64

### **8.1.2. Evolution des soldes des coûts contrôlables et partiellement contrôlables**

Les coûts contrôlables et partiellement contrôlables sont constitués des achats de marchandises, des biens et services et des frais de personnel affectés au fonctionnement du GRD et à l'entretien du réseau.

Le solde de ces coûts est l'écart entre le budget accordé par le régulateur (actuellement la CWaPE) et les coûts réels de l'exercice. Un écart positif (budget supérieur aux coûts réels) constitue un bénéfice pour le GRD (= boni), tandis qu'un écart négatif (budget inférieur aux coûts réels) constitue une perte pour le GRD (= mali).

Les travaux relatifs au rapport ex-post 2020 sont en cours de réalisation. Le dossier devrait être déposé le 30/06/2021 auprès de la Cwape. Ce n'est qu'au terme de la procédure de validation de ce dossier par le régulateur que le solde réglementaire GRD 2020 sera définitivement fixé.

### **8.2. Situation de la télédistribution.**

Faisant suite à la concession de l'activité de télédistribution initialement à la société CODITEL Brabant srl aujourd'hui TELENET srl, comme nous l'indiquions déjà en 2012, une incertitude subsiste dans la capacité de la société concessionnaire à honorer ses redevances jusqu'au 31/10/2042.

La valorisation de la créance long terme de 1.303.380,26 euros inscrite à l'actif du bilan dépend de cette capacité. Cependant suite à la reprise de Coditel srl par Telenet srl depuis le 13/06/2017, une amélioration a été constatée quant au respect des dates des échéances de nos factures.

### **9. Utilisation des instruments financiers**

L'AIESH a garanti le taux de deux emprunts par des swaps de taux d'intérêt se clôturant respectivement le 31.12.2025 et le 31.12.2034.

Pour le reste, l'AIESH n'utilise pas de produits financiers dérivés. La trésorerie est placée dans des produits à capital garanti à court terme et sans risque de liquidité.

### **10. Approbation des comptes annuels, décharge aux Administrateurs et au Commissaire**

Nous prions l'Assemblée Générale des Coopérateurs d'approuver les comptes annuels arrêtés au 31 décembre 2020.

En accord avec les dispositions légales, nous prions l'Assemblée Générale des Coopérateurs d'accorder décharge aux Administrateurs et au Commissaire de la société pour leurs mandats effectuées durant l'exercice 2020.

**Rapport du conseil d'administration  
sur les participations détenues par l'AIESH  
présenté à l'assemblée générale ordinaire  
du 21 juin 2021**

Au 31 décembre 2020, l'AIESH détient des participations dans les sociétés suivantes : INTER-REGIES sc, INTERSUD sc, PUBLI-T sc, ATRIAS sc, AREWAL sc, ZE-MO sc et EthiasCo sc.

Liste des participations détenues par l'AIESH

Dénomination	Capital	Parts détenues par l'AIESH	Capital souscrit par l'AIESH	Capital libéré par l'AIESH
INTER-REGIES sc BE 0207.622.758	242.694,00 (1)	140	3.470,60	3.470,60
INTERSUD sc BE 0201.717.438	2.234.402,00 (2)	150	3.750,00	3.750,00
PUBLI-T sc BE 0475.048.986	676.087.094,00 (3)	1.728	514.970,31	514.970,31
ATRIAS sc BE 0836.258.873	18.600,00 (4)	2	100,00	100,00
AREWAL sc BE 0627.818.345	18.600,00 (5)	62	6.200,00	6.200,00
ZE-MO sc BE 0844.379.951	1.046.000,00 (6)	1.030 parts A + 5 parts C	151.500,00	151.500,00
ETHIASCO sc BE 0402.370.054	100.000.110,00 (7)	7 parts	60.220,30	60.220,30

(1) Capital au 31/12/2019

(2) Capital au 31/12/2019

(3) Apport au 31/08/2020

(4) Capital au 31/12/2019

(5) Capital au 31/12/2019

(6) Capital au 30/06/2020

(7) Capital au 31/12/2019

**RAPPORT DU COMMISSAIRE A L'ASSEMBLEE GENERALE DE LA SOCIETE  
COOPERATIVE ASSOCIATION INTERCOMMUNALE D'ELECTRICITE DU SUD DU  
HAINAUT POUR L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2020**

Dans le cadre du contrôle légal des comptes annuels de la société coopérative Association intercommunale d'électricité du sud du Hainaut (la « Société »), nous vous présentons notre rapport du commissaire. Celui-ci inclut notre rapport sur les comptes annuels ainsi que les autres obligations légales et réglementaires. Le tout constitue un ensemble et est inséparable.

Nous avons été nommés en tant que commissaire par l'assemblée générale du 20 décembre 2019, conformément à la proposition de l'organe d'administration. Notre mandat de commissaire vient à échéance à la date de l'assemblée générale délibérant sur les comptes annuels clôturés au 31 décembre 2021. Nous avons exercé le contrôle légal des comptes annuels de la Société durant deux exercices consécutifs.

### **Rapport sur les comptes annuels**

#### *Opinion sans réserve*

Nous avons procédé au contrôle légal des comptes annuels de la Société, comprenant le bilan au 31 décembre 2020, ainsi que le compte de résultats pour l'exercice clos à cette date et l'annexe, dont le total du bilan s'élève à € 61.961.051,54 et dont le compte de résultats se solde par un bénéfice de l'exercice de € 2.339.693,16.

À notre avis, ces comptes annuels donnent une image fidèle du patrimoine et de la situation financière de la Société au 31 décembre 2020, ainsi que de ses résultats pour l'exercice clos à cette date, conformément au référentiel comptable applicable en Belgique.

#### *Fondement de l'opinion sans réserve*

Nous avons effectué notre audit selon les Normes internationales d'audit (ISA) telles qu'applicables en Belgique. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités du commissaire relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport. Nous nous sommes conformés à toutes les exigences déontologiques qui s'appliquent à l'audit des comptes annuels en Belgique, en ce compris celles concernant l'indépendance.

Nous avons obtenu de l'organe d'administration et des préposés de la Société, les explications et informations requises pour notre audit.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

#### *Observation – Soldes réglementaires*

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons l'attention sur l'annexe 6.20 qui fait référence au rapport de gestion ou sont indiqués les actifs et passifs réglementaires

et leur l'évolution. Ceux-ci sont enregistrés en compte de régularisation au passif du bilan. Ceci constitue une particularité du secteur des gestionnaires de réseau de distribution d'électricité. Les soldes GRD et GRT pour les années 2012 à 2019 et le solde GRT 2020 figurent au passif du bilan pour un montant total de € 85.954,29.

Malgré l'absence de décisions formelles rendues par la CREG, les soldes estimés pour la période 2010-2014 sont repris au bilan. La CWaPE a rendu une décision pour les exercices 2015 à 2019, ces décisions ont été actées. Le solde GRT 2020 est comptabilisé bien que n'ayant pas encore fait l'objet d'une approbation formelle par le régulateur, tandis que le solde GRD 2020 n'est pas comptabilisé.

#### *Responsabilités de l'organe d'administration relatives à l'établissement des comptes annuels*

L'organe d'administration est responsable de l'établissement des comptes annuels donnant une image fidèle conformément au référentiel comptable applicable en Belgique, ainsi que du contrôle interne qu'il estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à l'organe d'administration d'évaluer la capacité de la Société à poursuivre son exploitation, de fournir, le cas échéant, des informations relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si l'organe d'administration a l'intention de mettre la Société en liquidation ou de cesser ses activités ou s'il ne peut envisager une autre solution alternative réaliste.

#### *Responsabilités du commissaire relatives à l'audit des comptes annuels*

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, et d'émettre un rapport du commissaire contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes ISA permettra de toujours détecter toute anomalie significative existante. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, prises individuellement ou en cumulé, elles puissent influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes annuels prennent en se fondant sur ceux-ci.

Lors de l'exécution de notre contrôle, nous respectons le cadre légal, réglementaire et normatif qui s'applique à l'audit des comptes annuels en Belgique. L'étendue du contrôle légal des comptes ne comprend pas d'assurance quant à la viabilité future de la Société ni quant à l'efficacité ou l'efficacité avec laquelle l'organe d'administration a mené ou mènera les affaires de la Société. Nos responsabilités relatives à l'application par l'organe d'administration du principe comptable de continuité d'exploitation sont décrites ci-après.



Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes ISA et tout au long de celui-ci, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique. En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définissons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et recueillons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- nous prenons connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, mais non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de la Société ;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par l'organe d'administration, de même que des informations les concernant fournies par ce dernier ;
- nous concluons quant au caractère approprié de l'application par l'organe d'administration du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants recueillis, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la Société à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport du commissaire sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants recueillis jusqu'à la date de notre rapport du commissaire. Cependant, des situations ou événements futurs pourraient conduire la Société à cesser son exploitation ;
- nous apprécions la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des comptes annuels et évaluons si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents d'une manière telle qu'ils en donnent une image fidèle.

Nous communiquons à l'organe d'administration notamment l'étendue des travaux d'audit et le calendrier de réalisation prévus, ainsi que les constatations importantes relevées lors de notre audit, y compris toute faiblesse significative dans le contrôle interne.

### **Autres obligations légales et réglementaires**

#### *Responsabilités de l'organe d'administration*

Siège administratif :  
Chaussée de Couvin 110  
6460 Chimay  
**Tél. + 32 (0) 60 21 40 04**  
Fax + 32 (0) 60 21 40 07  
Courriel : info@rls-audit-conseils.be

Siège :  
Chaussée de Couvin 110  
6460 Chimay  
TVA BE 0549.914.873  
RPM Charleroi

Coordonnées bancaires :  
IBAN : BE62 7320 3254 4561  
BIC : CREGBEBB

L'organe d'administration est responsable de la préparation et du contenu du rapport de gestion, des documents à déposer conformément aux dispositions légales et réglementaires, du respect des dispositions légales et réglementaires applicables à la tenue de la comptabilité ainsi que du respect du Code des sociétés et des associations et des statuts de la Société.

### *Responsabilités du commissaire*

Dans le cadre de notre mission et conformément à la norme belge complémentaire (version révisée 2020) aux normes internationales d'audit (ISA) applicables en Belgique, notre responsabilité est de vérifier, dans leurs aspects significatifs, le rapport de gestion, certains documents à déposer conformément aux dispositions légales et réglementaires, et le respect de certaines dispositions du Code des sociétés et des associations et des statuts, ainsi que de faire rapport sur ces éléments.

### *Aspects relatifs au rapport de gestion*

A l'issue des vérifications spécifiques sur le rapport de gestion, nous sommes d'avis que celui-ci concorde avec les comptes annuels pour le même exercice et a été établi conformément aux articles 3:5 et 3:6 du Code des sociétés et des associations.

Dans le cadre de notre audit des comptes annuels, nous devons également apprécier, en particulier sur la base de notre connaissance acquise lors de l'audit, si le rapport de gestion comporte une anomalie significative, à savoir une information incorrectement formulée ou autrement trompeuse. Sur la base de ces travaux, nous n'avons pas d'anomalie significative à vous communiquer.

### *Mention relative au bilan social*

Le bilan social, à déposer à la Banque nationale de Belgique conformément à l'article 3:12, §1<sup>er</sup>, 8<sup>o</sup> du Code des sociétés et des associations, traite, tant au niveau de la forme qu'au niveau du contenu, des mentions requises par ce Code, en ce compris celles concernant l'information relative aux salaires et aux formations, et ne comprend pas d'incohérences significatives par rapport aux informations dont nous disposons dans le cadre de notre mission.

### *Mentions relatives à l'indépendance*

Notre cabinet de révision et notre réseau n'ont pas effectué de missions incompatibles avec le contrôle légal des comptes annuels et notre cabinet et notre réseau sont restés indépendants vis-à-vis de la Société au cours de notre mandat.

Les honoraires relatifs aux missions complémentaires compatibles avec le contrôle légal des comptes annuels visées à l'article 3:65 du Code des sociétés et des associations ont correctement été ventilés et valorisés dans l'annexe des comptes annuels.

### *Autres mentions*

Siège administratif :  
Chaussée de Couvin 110  
6460 Chimay  
Tél. + 32 (0) 60 21 40 04  
Fax + 32 (0) 60 21 40 07  
Courriel : info@rls-audit-conseils.be

Siège :  
Chaussée de Couvin 110  
6460 Chimay  
TVA BE 0549.914.873  
RPM Charleroi

Coordonnées bancaires :  
IBAN : BE62 7320 3254 4561  
BIC : CREGBEBB

- Sans préjudice d'aspects formels d'importance mineure, la comptabilité est tenue conformément aux dispositions légales et réglementaires du décret du 12 avril 2001 et ses modifications et conformément à la « *la décision CD-17g17-CWaPE-0107 du 17 juillet 2017 prise par le Comité de direction de la CWaPE relative à la méthodologie tarifaire applicable aux gestionnaires de réseau de distribution d'électricité et de gaz naturel actifs en Région wallonne pour la période régulatoire 2019-2023, rendue en application de l'article 43, § 2, du décret du 12 avril 2001 relatif à l'organisation du marché régional de l'électricité, de l'article 36, § 2, du décret du 19 décembre 2002 relatif à l'organisation du marché régional du gaz, ainsi que de l'article 2, § 2, du décret du 19 janvier 2017 relatif à la méthodologie tarifaire applicable aux gestionnaires de réseaux de distribution de gaz et d'électricité* ».

Ceci vise :

- l'absence de réduction de valeur malgré les retards dans la mise en œuvre et l'amortissement avant la mise en service des frais de développement ATRIAS antérieurs à 2020 conformément à la « *méthodologie tarifaire* » ;
- les règles d'amortissements des acquisitions (les durées d'amortissements allant jusqu'à 50 ans) et le régime des plus-values spécifiques au secteur : absence d'« *impairment test* » sur la plus-value ;
- la facturation des interventions de tiers qui sont imputées en produits et reclassées à l'actif en diminution des investissements ou au passif dans l'attente de la réalisation des investissements ;
- la comptabilisation des opérations et des redressements sur base des décisions de la CWaPE concernant les soldes régulatoires dans les comptes de produits et charges non récurrents et dans les comptes de régularisation et non de créances et dettes ;
- le recouvrement des soldes régulatoires ;

Ce référentiel comptable ne peut être considéré équivalent à celui prévu par l'Arrêté royal du 29 avril 2019. A notre avis, les distorsions ne sont toutefois pas significatives par rapport à l'image fidèle qui aurait résulté de l'application du référentiel comptable prévu par ledit arrêté royal.

- Nous n'avons pas à vous signaler d'opération conclue ou de décision prise en violation des statuts ou du Code des sociétés et des associations.
- La répartition des résultats proposée à l'assemblée générale est conforme aux dispositions légales et statutaires.
- Nous avons évalué les données comptables et financières reprises dans le rapport de l'organe d'administration du 12 janvier 2021 dans le cadre de la distribution décidée par l'assemblée générale du 22 septembre 2020 conformément à l'article 6:116 du

Code des sociétés et des associations et avons transmis notre conclusion à l'organe d'administration.

Chimay, le 17 mai 2021

SRL RLS AUDIT & CONSEILS

Commissaire

Représentée par son administrateur

Luc SOHET

Réviseur d'entreprises

Siège administratif :

Chaussée de Couvin 110

6460 Chimay

**Tél. + 32 (0) 60 21 40 04**

Fax + 32 (0) 60 21 40 07

Courriel : [info@rls-audit-conseils.be](mailto:info@rls-audit-conseils.be)

Siège :

Chaussée de Couvin 110

6460 Chimay

TVA BE 0549.914.873

RPM Charleroi

Coordonnées bancaires :

IBAN : BE62 7320 3254 4561

BIC : CREGBEBB

## BILAN SOCIAL

Numéros des commissions paritaires dont dépend la société:

---

### ETAT DES PERSONNES OCCUPÉES

#### TRAVAILLEURS POUR LESQUELS LA SOCIÉTÉ A INTRODUIT UNE DÉCLARATION DIMONA OU QUI SONT INSCRITS AU REGISTRE GÉNÉRAL DU PERSONNEL

Au cours de l'exercice	Codes	Total	1. Hommes	2. Femmes
<b>Nombre moyen de travailleurs</b>				
Temps plein	1001	48,5	43,2	5,3
Temps partiel	1002	2,8	1,1	1,7
Total en équivalents temps plein (ETP)	1003	50,5	44,1	6,4
<b>Nombre d'heures effectivement prestées</b>				
Temps plein	1011	68.069	59.462	8.607
Temps partiel	1012	3.159	1.427	1.732
Total	1013	71.228	60.889	10.339
<b>Frais de personnel</b>				
Temps plein	1021	4.165.557	3.638.830	526.727
Temps partiel	1022	193.337	87.357	105.979
Total	1023	4.358.894	3.726.188	632.706
<b>Montant des avantages accordés en sus du salaire</b>	1033	79.653	68.052	11.601

Au cours de l'exercice précédent	Codes	P. Total	1P. Hommes	2P. Femmes
Nombre moyen de travailleurs en ETP	1003	50,8	45,5	5,3
Nombre d'heures effectivement prestées	1013	70.417	62.223	8.194
Frais de personnel	1023	4.345.007	3.839.432	505.575
Montant des avantages accordés en sus du salaire	1033	64.671	57.146	7.525

**TRAVAILLEURS POUR LESQUELS LA SOCIÉTÉ A INTRODUIT UNE DÉCLARATION DIMONA OU QUI SONT INSCRITS AU REGISTRE GÉNÉRAL DU PERSONNEL (SUITE)**

<b>A la date de clôture de l'exercice</b>	Codes	1. Temps plein	2. Temps partiel	3. Total en équivalents temps plein
<b>Nombre de travailleurs</b>	105	49	2	50,3
<b>Par type de contrat de travail</b>				
Contrat à durée indéterminée	110	49	2	50,3
Contrat à durée déterminée	111			
Contrat pour l'exécution d'un travail nettement défini	112			
Contrat de remplacement	113			
<b>Par sexe et niveau d'études</b>				
Hommes	120	43	1	43,8
de niveau primaire	1200			
de niveau secondaire	1201	37	1	37,8
de niveau supérieur non universitaire	1202	4		4
de niveau universitaire	1203	2		2
Femmes	121	6	1	6,5
de niveau primaire	1210			
de niveau secondaire	1211	3	1	3,5
de niveau supérieur non universitaire	1212	2		2
de niveau universitaire	1213	1		1
<b>Par catégorie professionnelle</b>				
Personnel de direction	130	4		4
Employés	134	11	1	11,5
Ouvriers	132	34	1	34,8
Autres	133			

**PERSONNEL INTÉrimAIRE ET PERSONNES MISES À LA DISPOSITION DE LA SOCIÉTÉ**

<b>Au cours de l'exercice</b>	Codes	1. Personnel intérimaire	2. Personnes mises à la disposition de la société
Nombre moyen de personnes occupées	150	2,9	
Nombre d'heures effectivement prestées	151	5.642	
Frais pour la société	152	177.618	

**TABLEAU DES MOUVEMENTS DU PERSONNEL AU COURS DE L'EXERCICE**

**ENTRÉES**

**Nombre de travailleurs pour lesquels la société a introduit une déclaration DIMONA ou qui ont été inscrits au registre général du personnel au cours de l'exercice**

**Par type de contrat de travail**

- Contrat à durée indéterminée
- Contrat à durée déterminée
- Contrat pour l'exécution d'un travail nettement défini
- Contrat de remplacement

Codes	1. Temps plein	2. Temps partiel	3. Total en équivalents temps plein
205	1		1
210	1		1
211			
212			
213			

**SORTIES**

**Nombre de travailleurs dont la date de fin de contrat a été inscrite dans une déclaration DIMONA ou au registre général du personnel au cours de l'exercice**

**Par type de contrat de travail**

- Contrat à durée indéterminée
- Contrat à durée déterminée
- Contrat pour l'exécution d'un travail nettement défini
- Contrat de remplacement

**Par motif de fin de contrat**

- Pension
- Chômage avec complément d'entreprise
- Licenciement
- Autre motif

Dont: le nombre de personnes qui continuent, au moins à mi-temps, à prester des services au profit de la société comme indépendants

Codes	1. Temps plein	2. Temps partiel	3. Total en équivalents temps plein
305	1		1
310	1		1
311			
312			
313			
340	1		1
341			
342			
343			
350			

**RENSEIGNEMENTS SUR LES FORMATIONS POUR LES TRAVAILLEURS AU COURS DE L'EXERCICE**

	Codes	Hommes	Codes	Femmes
<b>Initiatives en matière de formation professionnelle continue à caractère formel à charge de l'employeur</b>				
Nombre de travailleurs concernés	5801	24	5811	3
Nombre d'heures de formation suivies	5802	1.179	5812	28
Coût net pour la société	5803	7.218	5813	658
dont coût brut directement lié aux formations	58031	7.218	58131	658
dont cotisations payées et versements à des fonds collectifs	58032		58132	
dont subventions et autres avantages financiers reçus (à déduire)	58033		58133	
<b>Initiatives en matière de formation professionnelle continue à caractère moins formel ou informel à charge de l'employeur</b>				
Nombre de travailleurs concernés	5821		5831	
Nombre d'heures de formation suivies	5822		5832	
Coût net pour la société	5823		5833	
<b>Initiatives en matière de formation professionnelle initiale à charge de l'employeur</b>				
Nombre de travailleurs concernés	5841		5851	
Nombre d'heures de formation suivies	5842		5852	
Coût net pour la société	5843		5853	



**Rapport annuel de rémunération sur l'exercice 2020 établi par le Conseil d'Administration en application des dispositions de l'article L6421-1 du CDLD.**

L'Assemblée Générale du 22 septembre 2020 approuve les recommandations du Comité de Rémunération pour l'année 2020 :

- 1 – Appliquer une indexation des montants des jetons de présence aux administrateurs Vice-Président et Président inclus.
- 2 – les montants en 2020 seront octroyés selon l'index à la consommation en vigueur.
- 3 – fixer le montant brut du jeton de présence aux administrateurs pour l'année 2020 à 125,00 € ( indice 138.01)
- 4 - fixer le montant brut du jeton de présence au Vice-Président pour l'année 2020 à 150,00 € ( indice 138.01)
- 5 – d'octroyer une rémunération forfaitaire + avantages pour le Président d'un montant brut annuel global de 8.500 €.

<b>Numéro d'identification (BCE)</b>	BCE 201.712.587
<b>Type d'institution</b>	Intercommunale
<b>Nom de l'institution</b>	Association Intercommunale d'Electricité du Sud du Hainaut.
<b>Période de reporting</b>	2020

	Nombre de réunions
<b>Assemblée générale</b>	2
<b>Conseil d'administration</b>	10
<b>Bureau exécutif</b>	Néant
<b>Comité de rémunération</b>	1
<b>Comité d'Audit<sup>3</sup></b>	1

<sup>3</sup> Indiquer néant s'il n'existe pas de comité d'audit

Comité de secteur #1 <sup>4</sup>	Néant
Nombre de réunions du Comité de secteur #...	Néant
Comité de Gestion	1

Membres du Conseil d'administration

Fonction <sup>5</sup>	Nom et Prénom	Rémunération annuelle brute <sup>7</sup>	Détail de la rémunération et des avantages <sup>8</sup>	Justification de la rémunération si autre qu'un jeton	Liste des mandats dérivés liés à la fonction et rémunération éventuelle	Pourcentage de participation aux réunions
Président	THIRY Eric	14.798,50 €	Indemnité de fonction ( forfait annuel) Pas d'avantage ( espèces ou nature)	Forfait pour couvrir tous les frais (déplacements, réunions extérieures etc...)	Délégué AREWAL non rémunéré	100 %
Vice-Président	DUVAL René	2.611,50 €	10 jetons de présences Pas d'avantage ( espèces ou nature)	Néant	Néant	90 %

<sup>4</sup> Indiquer néant s'il n'existe pas de comité de secteur

<sup>5</sup> Indiquer la fonction la plus élevée de l'administrateur, celles-ci étant : président, vice-président, administrateur chargé de fonctions spécifiques (membre du bureau exécutif, du comité d'audit ou d'un comité de secteur) ou administrateur.

<sup>7</sup> La rémunération comprend les avantages en nature. La rémunération comprend, le cas échéant, le montant total des jetons de présence perçus. Les rémunérations sont limitées aux plafonds applicables en matière de rétribution et d'avantages en nature dans le cadre de l'exercice des mandats dérivés, conformément à l'article L5311-1, § 1 du Code.

<sup>8</sup> Détailler les différentes composantes de la rémunération brute annuelle et des avantages (indemnité annuelle ou montant de jetons de présence par fonction, autres avantages éventuels). L'avantage en nature est défini comme tout avantage généralement quelconque qui ne se traduit pas par le versement d'une somme et qui est consenti en contrepartie de l'exercice du mandat. Le montant des avantages en nature dont bénéficient les titulaires d'un mandat dérivé est calculé sur base des règles appliquées par l'administration fiscale en matière d'impôts sur les revenus (article L5311-2, § 1<sup>er</sup>).

Administrateur	DAUBERCIES Maryse	2.611,56 €	12 jetons de présence Pas d'avantage (espèces ou nature)	Néant	Néant	100 %
Administrateur (décédé le 28.06.2020)	DEPRET Albert	652,89 €	3 jetons de présence Pas d'avantage (espèces ou nature)	Néant	Néant	60 %
Administrateur	LALOYAUX Damien	870,52 €	4 jetons de présence Pas d'avantage (espèces ou nature)	Néant	Administrateur AREWAL Non rémunéré (jusqu'au 04/08/2020) Délégué AREWAL Non rémunéré (jusqu'au 15.12.2020)	30 %
Administrateur	COLLIN Jacquy	1.958,67 €	9 jetons de présence Pas d'avantage (espèces ou nature)	Néant	Délégué AREWAL (depuis le	90 %
Administrateur	DUCOEUR Michel	2.176,30 €	10 jetons de présence Pas d'avantage (espèces ou nature)	Néant	Administrateur AREWAL Non rémunéré Délégué AREWAL Non rémunéré (depuis le 15.12.2020)	100 %
Administrateur	LALMANT Alain	1.523,41 €	7 jetons de présence	Néant	Néant	70 %

Administrateur	DARDENNE Tanguy	1.741,04 €	Pas d'avantage (espèces ou nature) 8 jetons de présence Pas d'avantage (espèces ou nature)	Néant	Néant	70 %
Administrateur	MEERTENS Willy	1.741,04 €	8 jetons de présence Pas d'avantage (espèces ou nature)	Néant	Administrateur AREWAL Non rémunéré (depuis le 04/08/2020)	70 %
Administrateur	DOMER Stéphane	2.176,30 €	10 jetons de présence Pas d'avantage (espèces ou nature)	Néant	Néant	100 %
Administrateur (entrant en date du 13.10.2020)	BAYARD Eddy	217,63 €	1 jetons de présence Pas d'avantage (espèces ou nature)	Néant	Néant	50 %
<b>Total général</b>	<b>12</b>	<b>33.079,36 €</b>	<b>x</b>	<b>x</b>	<b>x</b>	<b>x</b>

**NB : Annexer obligatoirement un relevé nominatif des membres de chaque organe de gestion et le taux de présence de chacun d'eux, par organe, sur la période de reporting.**

Titulaires de fonction de direction

Fonction <sup>9</sup>	Nom et Prénom	Rémunération annuelle brute <sup>11</sup>	Détail de la rémunération annuelle brute <sup>12</sup>	Liste des mandats dérivés liés à la fonction et rémunération éventuelle
Fonctionnaire dirigeant local	WALLEE Didier	115.278,67 €	Rémunération Fonction Dirigeante Locale : 115.278,67 € Avantage de toute nature : 230.00 €	Administrateur INTER-REGIES - Non-rémunéré Administrateur ZEMO Non-rémunéré Délégué ZEMO Non rémunéré
<b>Total rémunérations</b>	<b>1</b>	<b>115.278,67 €</b>	<b>x</b>	<b>x</b>

Commentaires éventuels

<sup>9</sup> Indiquer la fonction occupée au sein de la structure, étant entendu que n'est visé que le staff de direction de cette dernière.  
<sup>11</sup> Indiquer la rémunération totale annuelle brute indexée, comprenant toutes sommes en espèces et tous avantages évaluable en argent.  
<sup>12</sup> Détailler les différentes composantes de la rémunération brute annuelle (sommes en espèces, autres avantages éventuels conformément aux règles reprises à l'annexe 4 au présent Code).



Association Intercommunale d'Electricité du Sud du Hainaut.

**Société Coopérative**

Constituée conformément à la loi du 1er mars 1922  
Arrêté royal du 20 avril 1925  
Annexe au Moniteur Belge du 20 mai 1925, acte N° 6483

Siège social : Hôtel de Ville de Chimay  
Siège d'exploitation : rue du Commerce 4 B - 6470 RANCE.

Rance, le 03 mai 2021,

**Rapport du Comité de Rémunération à l'Assemblée Générale de l'Intercommunale AIESH visé à l'article L1523-17 § 2, alinéa 3 du Code de la Démocratie locale et de la Décentralisation pour l'exercice 2021.**

Le Comité de Rémunération estime que les frais du Président concernent notamment des déplacements récurrents au siège d'exploitation pour signer les actes sociaux mais aussi pour assister à diverses réunions utiles au bon fonctionnement de la société.

Le Comité de Rémunération a dès lors conclu que la rémunération par jeton de présence était insuffisante.

C'est pourquoi, les Membres décident d'octroyer au Président une rémunération forfaitaire + avantages d'un montant brut annuel global de 8.500,00 € à indexer. (indice 138.01)

Quant aux Administrateurs et Vice-Président, le Comité de Rémunération applique la recommandation du Décret du 29 mars 2018 relatif à la Gouvernance et transparence des mandats publics en Wallonie, c'est-à-dire une rémunération par jeton de présence, d'un montant brut de 125,00 € à indexer (indice 138.01) pour les Administrateurs, et d'un montant brut de 150,00 € à indexer (indice 138.01) pour le Vice-Président.

Le Directeur

D. WALLEE

Le Président,

W. MEERTENS

## TAB1 : Compte de résultats de l'année N-4 à l'année N

### TOTAL SOCIETE/INTERCOMMUNALE

	Code	REALITE 2016	REALITE 2017	REALITE 2018	REALITE 2019	REALITE 2020
Ventes et prestations	70/76A	19.611.711	18.836.981	20.058.716	22.673.581	20.877.661
Chiffre d'affaires	70	15.247.519	14.489.006	15.079.580	16.691.302	15.435.134
En-cours de fabrication, produits finis et commandes en cours d'exécution: augmentation (réduction) (+)/(-)	71	6.745	-8.684	3.738	84.680	76.039
Production immobilisée	72	3.791.629	3.592.704	4.451.221	4.871.019	3.840.177
Autres produits d'exploitation	74	565.819	614.277	524.177	639.963	1.326.368
Produits d'exploitation non récurrents	76A	0	149.679	0	386.618	199.944
Coût des ventes et des prestations	60/66A	16.800.935	17.154.706	18.222.485	20.724.263	21.560.344
Approvisionnements et marchandises	60	8.481.999	8.169.793	9.336.885	11.191.390	10.705.912
Services et biens divers	61	1.753.846	1.953.520	2.009.129	2.363.394	3.137.283
Rémunérations, charges sociales et pensions (+)/(-)	62	3.943.715	4.223.514	4.179.079	4.345.007	4.358.894
Amortissements et réductions de valeur sur frais d'établissement, sur immobilisations incorporelles et corporelles	630	2.065.253	2.320.971	2.303.972	2.435.012	2.552.286
Réductions de valeur sur stocks, sur commandes en cours d'exécution et sur créances commerciales: dotations (reprises) (+)/(-)	631/4	-4.828	-63.118	-9.493	78.845	128.778
Provisions pour risques et charges: dotations (utilisations et reprises) (+)/(-)	635/8	0	0	0	0	0
Autres charges d'exploitation	640/8	25.251	28.254	5.053	12.550	28.744
Charges d'exploitation portées à l'actif au titre de frais de restructuration (-)	649	0	0	0	0	0
Charges d'exploitation non récurrentes	66A	535.699	521.773	397.861	298.065	648.448
Bénéfice (Perte) d'exploitation (+)/(-)	9901	2.810.776	1.682.275	1.836.230	1.949.317	-682.683
Produits financiers	75/76B	192.755	152.585	157.827	159.015	4.255.463
Produits financiers récurrents	75	148.973	152.585	157.827	159.015	253.250
Produits des immobilisations financières	750	106.076	110.405	115.252	116.116	210.997
Produits des actifs circulants	751	42.897	42.180	42.575	42.900	42.253
Autres produits financiers	752/9	0	0	0	0	0
Produits financiers non récurrents	76B	43.782	0	0	0	4.002.213
Charges financières	65/66B	308.876	325.005	339.826	349.995	288.091
Charges financières récurrentes	65	293.726	294.705	309.526	319.695	258.769
Charges des dettes	650	293.726	294.705	309.526	319.695	258.769
Réductions de valeur sur actifs circulants autres que stocks, commandes en cours et créances commerciales: dotations (reprises) (+)/(-)	651	0	0	0	0	0
Autres charges financières	652/9	0	0	0	0	0
Charges financières non récurrentes	66B	15.150	30.300	30.300	30.300	29.322
Bénéfice (Perte) de l'exercice avant impôts (+)/(-)	9903	2.694.655	1.509.855	1.654.231	1.758.338	3.284.689

Evolution			
2017 - 2016	2018 - 2017	2019 - 2018	2020 - 2019
-4%	6%	13%	-8%
-5%	4%	11%	-8%
-229%	-143%	2165%	-10%
-5%	24%	9%	-21%
9%	-15%	22%	107%
INF	-100%	INF	-48%
2%	6%	14%	4%
-4%	14%	20%	-4%
11%	3%	18%	33%
7%	-1%	4%	0%
12%	-1%	6%	5%
1207%	-85%	-931%	63%
0%	0%	0%	0%
12%	-82%	148%	129%
0%	0%	0%	0%
-3%	-24%	-25%	118%
-40%	9%	6%	-135%
-21%	3%	1%	2576%
2%	3%	1%	59%
4%	4%	1%	82%
-2%	1%	1%	-2%
0%	0%	0%	0%
-100%	0%	0%	INF
5%	5%	3%	-18%
0%	5%	3%	-19%
0%	5%	3%	-19%
0%	0%	0%	0%
0%	0%	0%	0%
100%	0%	0%	-3%
-44%	10%	6%	87%

Prélèvements sur les impôts différés	780					0	0%	0%	0%	0%
Transfert aux impôts différés	680					0	0%	0%	0%	0%
Impôts sur le résultat (+)/(-)	67/77	935.873	622.534	590.017	624.410	895.854	-33%	-5%	6%	43%
Bénéfice (Perte) de l'exercice (+)/(-)	9904	1.758.782	887.321	1.064.215	1.133.928	2.388.835	-50%	20%	7%	111%
Prélèvements sur les réserves immunisées	789					0	0%	0%	0%	0%
Transfert aux réserves immunisées	689					0	0%	0%	0%	0%
Bénéfice (Perte) de l'exercice à affecter (+)/(-)	9905	1.758.782	887.321	1.064.215	1.133.928	2.388.835	-50%	20%	7%	111%



**Activités hors GRD**

	Code	REALITE 2016	REALITE 2017	REALITE 2018	REALITE 2019	REALITE 2020	Evolution			
							2017 - 2016	2018 - 2017	2019 - 2018	2020 - 2019
<b>Ventes et prestations</b>	<b>70/76A</b>	<b>625.029</b>	<b>729.356</b>	<b>710.160</b>	<b>556.727</b>	<b>406.716</b>	17%	-3%	-22%	-27%
Chiffre d'affaires	70	347.173	377.349	367.333	217.455	159.125	9%	-3%	-41%	-27%
En-cours de fabrication, produits finis et commandes en cours d'exécution: augmentation (réduction) (+)/(-)	71	0	2.025	1.228	49.934	34.957	INF	-39%	3966%	-30%
Production immobilisée	72	0	12.561	79.634	0	0	INF	534%	-100%	0%
Autres produits d'exploitation	74	277.856	337.421	261.965	289.338	212.633	21%	-22%	10%	-27%
Produits d'exploitation non récurrents	76A				0	0	0%	0%	0%	0%
<b>Coût des ventes et des prestations</b>	<b>60/66A</b>	<b>666.029</b>	<b>1.226.729</b>	<b>1.191.365</b>	<b>496.661</b>	<b>463.675</b>	84%	-3%	-58%	-7%
Approvisionnements et marchandises	60	27.649	471.454	444.392	38.088	24.795	1605%	-6%	-91%	-35%
Services et biens divers	61	15.599	13.374	14.016	6.578	13.960	-14%	5%	-53%	112%
Rémunérations, charges sociales et pensions (+)/(-)	62	393.717	307.917	293.419	273.062	221.866	-22%	-5%	-7%	-19%
Amortissements et réductions de valeur sur frais d'établissement, sur immobilisations incorporelles et corporelles	630	219.261	434.370	424.633	179.196	168.992	98%	-2%	-58%	-6%
Réductions de valeur sur stocks, sur commandes en cours d'exécution et sur créances commerciales: dotations (reprises) (+)/(-)	631/4	-2.025	-11.135	13.284	-262	23.417	450%	-219%	-102%	-9038%
Provisions pour risques et charges: dotations (utilisations et reprises) (+)/(-)	635/8	0	0	0	0	0	0%	0%	0%	0%
Autres charges d'exploitation	640/8	11.829	10.749	1.622	0	10.645	-9%	-85%	-100%	INF
Charges d'exploitation portées à l'actif au titre de frais de restructuration (-)	649	0	0	0	0	0	0%	0%	0%	0%
Charges d'exploitation non récurrentes	66A	0	0	0	0	0	0%	0%	0%	0%
<b>Bénéfice (Perte) d'exploitation (+)/(-)</b>	<b>9901</b>	<b>-41.001</b>	<b>-497.373</b>	<b>-481.205</b>	<b>60.065</b>	<b>-56.959</b>	1113%	-3%	-112%	-195%
<b>Produits financiers</b>	<b>75/76B</b>	<b>146.884</b>	<b>151.617</b>	<b>157.164</b>	<b>158.627</b>	<b>4.255.353</b>	3%	4%	1%	2583%
Produits financiers récurrents	75	146.884	151.617	157.164	158.627	253.140	3%	4%	1%	60%
Produits des immobilisations financières	750	106.076	110.405	115.252	116.116	210.997	4%	4%	1%	82%
Produits des actifs circulants	751	40.808	41.212	41.912	42.511	42.143	1%	2%	1%	-1%
Autres produits financiers	752/9	0	0	0	0	0	0%	0%	0%	0%
Produits financiers non récurrents	76B	0	0	0	0	4.002.213	0%	0%	0%	INF
<b>Charges financières</b>	<b>65/66B</b>	<b>35.912</b>	<b>49.178</b>	<b>47.643</b>	<b>45.862</b>	<b>41.382</b>	37%	-3%	-4%	-10%
Charges financières récurrentes	65	20.762	18.878	17.343	15.562	11.082	-9%	-8%	-10%	-29%
Charges des dettes	650	20.762	18.878	17.343	15.562	11.082	-9%	-8%	-10%	-29%
Réductions de valeur sur actifs circulants autres que stocks, commandes en cours et créances commerciales: dotations (reprises) (+)/(-)	651	0	0	0	0	0	0%	0%	0%	0%
Autres charges financières	652/9	0	0	0	0	0	0%	0%	0%	0%
Charges financières non récurrentes	66B	15.150	30.300	30.300	30.300	30.300	100%	0%	0%	0%
<b>Bénéfice (Perte) de l'exercice avant impôts (+)/(-)</b>	<b>9903</b>	<b>69.971</b>	<b>-394.934</b>	<b>-371.684</b>	<b>172.831</b>	<b>4.157.011</b>	-664%	-6%	-146%	2305%
Prélèvements sur les impôts différés	780					0	0%	0%	0%	0%
Transfert aux impôts différés	680					0	0%	0%	0%	0%
Impôts sur le résultat (+)/(-)	67/77	29.234	-7.580	1.553	34.835	895.821	-126%	-120%	2143%	2472%
<b>Bénéfice (Perte) de l'exercice (+)/(-)</b>	<b>9904</b>	<b>40.737</b>	<b>-387.354</b>	<b>-373.236</b>	<b>137.996</b>	<b>3.261.190</b>	-1051%	-4%	-137%	2263%
Prélèvements sur les réserves immunisées	789					0	0%	0%	0%	0%

Transfert aux réserves immunisées	689							0%	0%	0%	0%
Bénéfice (Perte) de l'exercice à affecter (+)/(-)	9905	40.737	-387.354	-373.236	137.996	3.261.190		-1051%	-4%	-137%	2263%

GRD - Activités non régulées

	Code	REALITE 2016	REALITE 2017	REALITE 2018	REALITE 2019	REALITE 2020	Evolution			
							2017 - 2016	2018 - 2017	2019 - 2018	2020 - 2019
Ventes et prestations	70/76A	50.906	245.664	339.982	239.657	469.058	383%	38%	-30%	96%
Chiffre d'affaires	70	44.160	106.695	337.471	120.388	167.623	142%	216%	-64%	39%
En-cours de fabrication, produits finis et commandes en cours d'exécution: augmentation (réduction) (+)/(-)	71	6.745	-10.710	2.511	7.799	0	-259%	-123%	211%	-100%
Production immobilisée	72	0	0	0	94.922	301.434	0%	0%	INF	218%
Autres produits d'exploitation	74	1	0	0	16.314	0	-100%	0%	INF	-100%
Produits d'exploitation non récurrents	76A	0	149.679	0	234	0	INF	-100%	INF	-100%
Coût des ventes et des prestations	60/66A	352.843	282.956	331.884	732.004	949.485	-20%	17%	121%	30%
Approvisionnements et marchandises	60	104.157	131.079	152.262	419.368	653.680	26%	16%	175%	56%
Services et biens divers	61	15.065	5.308	17.570	11.896	722	-65%	231%	-32%	-94%
Rémunérations, charges sociales et pensions (+)/(-)	62	114.853	146.569	155.906	42.027	61.611	28%	6%	-73%	47%
Amortissements et réductions de valeur sur frais d'établissement, sur immobilisations incorporelles et corporelles	630	0	0	0	225.852	233.473	0%	0%	INF	3%
Réductions de valeur sur stocks, sur commandes en cours d'exécution et sur créances commerciales: dotations (reprises) (+)/(-)	631/4	0	0	0	27.501	0	0%	0%	INF	-100%
Provisions pour risques et charges: dotations (utilisations et reprises) (+)/(-)	635/8	0	0	0	0	0	0%	0%	0%	0%
Autres charges d'exploitation	640/8	0	0	0	5.360	0	0%	0%	INF	-100%
Charges d'exploitation portées à l'actif au titre de frais de restructuration (-)	649	0	0	0	0	0	0%	0%	0%	0%
Charges d'exploitation non récurrentes	66A	118.767	0	6.145	0	0	-100%	INF	-100%	0%
Bénéfice (Perte) d'exploitation (+)/(-)	9901	-301.937	-37.291	8.099	-492.347	-480.427	-88%	-122%	-6179%	-2%
Produits financiers	75/76B	0	0	0	0	0	0%	0%	0%	0%
Produits financiers récurrents	75	0	0	0	0	0	0%	0%	0%	0%
Produits des immobilisations financières	750	0	0	0	0	0	0%	0%	0%	0%
Produits des actifs circulants	751	0	0	0	0	0	0%	0%	0%	0%
Autres produits financiers	752/9	0	0	0	0	0	0%	0%	0%	0%
Produits financiers non récurrents	76B	0	0	0	0	0	0%	0%	0%	0%
Charges financières	65/66B	0	0	0	0	0	0%	0%	0%	0%
Charges financières récurrentes	65	0	0	0	0	0	0%	0%	0%	0%
Charges des dettes	650	0	0	0	0	0	0%	0%	0%	0%
Réductions de valeur sur actifs circulants autres que stocks, commandes en cours et créances commerciales: dotations (reprises) (+)/(-)	651	0	0	0	0	0	0%	0%	0%	0%
Autres charges financières	652/9	0	0	0	0	0	0%	0%	0%	0%
Charges financières non récurrentes	66B	0	0	0	0	0	0%	0%	0%	0%
Bénéfice (Perte) de l'exercice avant impôts (+)/(-)	9903	-301.937	-37.291	8.099	-492.347	-480.427	-88%	-122%	-6179%	-2%
Prélèvements sur les impôts différés	780					0	0%	0%	0%	0%
Transfert aux impôts différés	680					0	0%	0%	0%	0%
Impôts sur le résultat (+)/(-)	67/77					0	0%	0%	0%	0%
Bénéfice (Perte) de l'exercice (+)/(-)	9904	-301.937	-37.291	8.099	-492.347	-480.427	-88%	-122%	-6179%	-2%
Prélèvements sur les réserves immunisées	789					0	0%	0%	0%	0%
Transfert aux réserves immunisées	689					0	0%	0%	0%	0%
Bénéfice (Perte) de l'exercice à affecter (+)/(-)	9905	-301.937	-37.291	8.099	-492.347	-480.427	-88%	-122%	-6179%	-2%



## GRD - Activité régulée | Electricité

	Code	REALITE 2016	REALITE 2017	REALITE 2018	REALITE 2019	REALITE 2020	Evolution			
							2017 - 2016	2018 - 2017	2019 - 2018	2020 - 2019
Ventes et prestations	70/76A	18.935.777	17.861.961	19.008.573	21.877.197	20.001.888	-6%	6%	15%	-9%
Chiffre d'affaires	70	14.856.187	14.004.962	14.374.775	16.353.459	15.108.386	-6%	3%	14%	-8%
En-cours de fabrication, produits finis et commandes en cours d'exécution: augmentation (réduction) (+)/(-)	71	0	0	0	26.946	41.081	0%	0%	INF	52%
Production immobilisée	72	3.791.629	3.580.143	4.371.587	4.776.097	3.538.742	-6%	22%	9%	-26%
Autres produits d'exploitation	74	287.961	276.856	262.212	334.310	1.113.734	-4%	-5%	27%	233%
Produits d'exploitation non récurrents	76A	0	0	0	386.384	199.944	0%	0%	INF	-48%
Coût des ventes et des prestations	60/66A	15.782.063	15.645.022	16.699.237	19.495.599	20.147.184	-1%	7%	17%	3%
Approvisionnements et marchandises	60	8.350.193	7.567.260	8.740.230	10.733.934	10.027.437	-9%	16%	23%	-7%
Services et biens divers	61	1.723.183	1.934.838	1.977.543	2.344.921	3.122.600	12%	2%	19%	33%
Rémunérations, charges sociales et pensions (+)/(-)	62	3.435.144	3.769.028	3.729.755	4.029.918	4.075.418	10%	-1%	8%	1%
Amortissements et réductions de valeur sur frais d'établissement, sur immobilisations incorporelles et corporelles	630	1.845.993	1.886.601	1.879.339	2.029.964	2.149.821	2%	0%	8%	6%
Réductions de valeur sur stocks, sur commandes en cours d'exécution et sur créances commerciales: dotations (reprises) (+)/(-)	631/4	-2.803	-51.983	-22.777	51.606	105.361	1755%	-56%	-327%	104%
Provisions pour risques et charges: dotations (utilisations et reprises) (+)/(-)	635/8	0	0	0	0	0	0%	0%	0%	0%
Autres charges d'exploitation	640/8	13.422	17.505	3.431	7.190	18.099	30%	-80%	110%	152%
Charges d'exploitation portées à l'actif au titre de frais de restructuration (-)	649	0	0	0	0	0	0%	0%	0%	0%
Charges d'exploitation non récurrentes	66A	416.931	521.773	391.715	298.065	648.448	25%	-25%	-24%	118%
Bénéfice (Perte) d'exploitation (+)/(-)	9901	3.153.715	2.216.939	2.309.336	2.381.599	-145.296	-30%	4%	3%	-106%
Produits financiers	75/76B	45.871	968	663	388	110	-98%	-32%	-41%	-72%
Produits financiers récurrents	75	2.089	968	663	388	110	-54%	-32%	-41%	-72%
Produits des immobilisations financières	750	0	0	0	0	0	0%	0%	0%	0%
Produits des actifs circulants	751	2.089	968	663	388	110	-54%	-32%	-41%	-72%
Autres produits financiers	752/9	0	0	0	0	0	0%	0%	0%	0%
Produits financiers non récurrents	76B	43.782	0	0	0	0	-100%	0%	0%	0%
Charges financières	65/66B	272.963	275.828	292.183	304.133	246.709	1%	6%	4%	-19%
Charges financières récurrentes	65	272.963	275.828	292.183	304.133	247.687	1%	6%	4%	-19%
Charges des dettes	650	272.963	275.828	292.183	304.133	247.687	1%	6%	4%	-19%
Réductions de valeur sur actifs circulants autres que stocks, commandes en cours et créances commerciales: dotations (reprises) (+)/(-)	651	0	0	0	0	0	0%	0%	0%	0%
Autres charges financières	652/9	0	0	0	0	0	0%	0%	0%	0%
Charges financières non récurrentes	66B	0	0	0	0	-978	0%	0%	0%	0%
Bénéfice (Perte) de l'exercice avant impôts (+)/(-)	9903	2.926.622	1.942.080	2.017.816	2.077.854	-391.895	-34%	4%	3%	-119%
Prélèvements sur les impôts différés	780					0	0%	0%	0%	0%
Transfert aux impôts différés	680					0	0%	0%	0%	0%
Impôts sur le résultat (+)/(-)	67/77	906.639	630.114	588.464	589.575	33	-31%	-7%	0%	-100%
Bénéfice (Perte) de l'exercice (+)/(-)	9904	2.019.983	1.311.966	1.429.352	1.488.279	-391.928	-35%	9%	4%	-126%
Prélèvements sur les réserves immunisées	789					0	0%	0%	0%	0%

Transfert aux réserves immunisées	689							0%	0%	0%	0%
Bénéfice (Perte) de l'exercice à affecter (+)/(-)	9905	2.019.983	1.311.966	1.429.352	1.488.279	-391.928		-35%	9%	4%	-126%

## TAB11 : Evolution bilancielle

### SOCIETE/INTERCOMMUNALE

ACTIF	Code	REALITE 2016	REALITE 2017	REALITE 2018	REALITE 2019	REALITE 2020	Evolution			
							2017 - 2016	2018 - 2017	2019 - 2018	2020 - 2019
IMMOBILISATIONS	20/28	46.165.395	47.215.128	49.415.473	52.145.440	50.403.000	2%	5%	6%	-3%
I. Frais d'établissement	20	0	0	0	0	0	0%	0%	0%	0%
II. Immobilisations incorporelles	21	279.368	229.223	164.556	1.340.714	1.222.473	-18%	-28%	715%	-9%
III. Immobilisations corporelles	22/27	44.716.945	45.847.739	48.081.043	49.600.815	48.506.938	3%	5%	3%	-2%
IV. Immobilisations financières	28	1.169.082	1.138.167	1.169.875	1.203.911	673.589	-3%	3%	3%	-44%
ACTIFS CIRCULANTS	29/58	7.643.431	7.804.670	8.238.106	8.319.835	11.558.051	2%	6%	1%	39%
V. Créances à plus d'un an	29	1.477.348	1.435.336	1.392.356	1.348.380	1.303.380	-3%	-3%	-3%	-3%
VI. Stocks et commandes en cours d'exécuti 3		937.420	1.189.751	1.168.028	1.310.162	1.304.389	27%	-2%	12%	0%
VII. Créances à un an au plus	40/41	3.000.996	2.938.012	3.408.864	2.709.730	4.026.999	-2%	16%	-21%	49%
VIII. Placements d'argent	50/53	1.844.323	905.001	905.465	802.454	997.531	-51%	0%	-11%	24%
IX. Valeurs disponibles	54/58	51.344	1.199.117	1.294.221	1.721.107	3.097.112	2235%	8%	33%	80%
X. Comptes de régularisation	490/1	332.002	137.454	69.172	428.002	828.639	-59%	-50%	519%	94%
<b>TOTAL DE L'ACTIF</b>	<b>20/58</b>	<b>53.808.827</b>	<b>55.019.798</b>	<b>57.653.578</b>	<b>60.465.275</b>	<b>61.961.052</b>	<b>2%</b>	<b>5%</b>	<b>5%</b>	<b>2%</b>

PASSIF	Code	REALITE 2016	REALITE 2017	REALITE 2018	REALITE 2019	REALITE 2020	Evolution			
							2017 - 2016	2018 - 2017	2019 - 2018	2020 - 2019
CAPITAUX PROPRES	10/15	38.614.761	38.695.180	39.119.073	39.726.068	41.351.306	0%	1%	2%	4%
I. Capital	10	6.465.528	6.465.528	6.465.528	6.465.528	0	0%	0%	0%	-100%
II. Primes d'émission	11	0	0	0	0	6.465.528	0%	0%	0%	INF
III. Plus-values de réévaluation	12	9.176.677	8.941.885	8.767.314	8.532.521	8.293.516	-3%	-2%	-3%	-3%
IV. Réserves	13	22.972.555	23.511.944	23.886.231	24.728.018	25.842.261	2%	2%	4%	5%
V. Bénéfice reporté	14	0	-224.177	0	0	750.000	0%	-100%	0%	INF
VI. Subsidés en capital	15	0	0	0	0	0	0%	0%	0%	0%
PROVISIONS ET IMPOTS DIFFERES	16	0	0	0	0	0	0%	0%	0%	0%
VII. Provisions et impôts différés	16	0	0	0	0	0	0%	0%	0%	0%
DETTES	17/49	15.194.066	16.324.618	18.534.505	20.739.207	20.609.745	7%	14%	12%	-1%
VIII. Dettes à plus d'un an	17	9.176.917	9.353.817	10.361.967	10.563.867	11.783.267	2%	11%	2%	12%
A. Dettes financières	170/4	9.176.917	9.353.817	10.361.967	10.563.867	11.783.267	2%	11%	2%	12%
Etablissements de crédit		9.176.917	9.353.817	10.361.967	10.563.867	11.783.267	2%	11%	2%	12%
Autres emprunts		0	0	0	0	0	0%	0%	0%	0%
D. Autres dettes	178/9	0	0	0	0	0	0%	0%	0%	0%
IX. Dettes à un an au plus	42/48	3.998.971	5.072.151	6.243.745	8.777.043	7.271.901	27%	23%	41%	-17%
A. Dettes > 1 an échéant dans l'année	42	773.100	723.100	815.600	870.600	980.600	-6%	13%	7%	13%
B. Dettes financières	43	0	0	0	0	0	0%	0%	0%	0%
C. Dettes commerciales	44	807.541	1.897.295	2.243.389	4.199.684	4.077.946	135%	18%	87%	-3%

D. Acomptes reçus sur commandes	46	890.631	917.977	1.788.780	2.230.810	63.550	3%	95%	25%	-97%
E. Dettes fiscales, salariales et sociales	45	733.478	668.723	630.761	846.494	814.108	-9%	-6%	34%	-4%
F. Autres dettes	47/48	794.221	865.056	765.215	629.456	1.335.698	9%	-12%	-18%	112%
X. Comptes de régularisation	492/3	2.018.178	1.898.650	1.928.794	1.398.296	1.554.577	-6%	2%	-28%	11%
<b>TOTAL DU PASSIF</b>	<b>10/49</b>	<b>53.808.827</b>	<b>55.019.798</b>	<b>57.653.578</b>	<b>60.465.275</b>	<b>61.961.052</b>	<b>2%</b>	<b>5%</b>	<b>5%</b>	<b>2%</b>



**Activités hors GRD**

ACTIF	Code	REALITE 2016	REALITE 2017	REALITE 2018	REALITE 2019	REALITE 2020
IMMOBILISATIONS	20/28	5.241.394	4.789.286	4.474.207	4.133.781	1.680.343
I. Frais d'établissement	20	0	0	0	0	0
II. Immobilisations incorporelles	21	0	0	0	0	0
III. Immobilisations corporelles	22/27	4.086.324	3.664.516	3.319.517	3.009.390	1.085.905
IV. Immobilisations financières	28	1.155.070	1.124.770	1.154.691	1.124.391	594.438
ACTIFS CIRCULANTS	29/58	1.836.531	1.985.448	1.917.152	1.832.538	2.299.970
V. Créances à plus d'un an	29	1.477.348	1.435.336	1.392.356	1.348.380	1.303.380
VI. Stocks et commandes en cours d'exécution	3	0	2.025	3.253	53.187	88.145
VII. Créances à un an au plus	40/41	359.146	238.097	222.089	302.306	809.523
VIII. Placements d'argent	50/53	0	0	0	0	0
IX. Valeurs disponibles	54/58	0	309.989	299.454	128.665	98.922
X. Comptes de régularisation	490/1	37	0	0	0	0
<b>TOTAL DE L'ACTIF</b>	<b>20/58</b>	<b>7.077.925</b>	<b>6.774.734</b>	<b>6.391.359</b>	<b>5.966.319</b>	<b>3.980.313</b>

Evolution			
2017 - 2016	2018 - 2017	2019 - 2018	2020 - 2019
-9%	-7%	-8%	-59%
0%	0%	0%	0%
0%	0%	0%	0%
-10%	-9%	-9%	-64%
-3%	3%	-3%	-47%
8%	-3%	-4%	26%
-3%	-3%	-3%	-3%
INF	61%	1535%	66%
-34%	-7%	36%	168%
0%	0%	0%	0%
INF	-3%	-57%	-23%
-100%	0%	0%	0%
-4%	-6%	-7%	-33%

PASSIF	Code	REALITE 2016	REALITE 2017	REALITE 2018	REALITE 2019	REALITE 2020
CAPITAUX PROPRES	10/15	4.866.374	4.653.602	4.497.083	4.359.938	2.442.257
I. Capital	10	2.550.456	2.550.456	2.550.456	2.550.456	0
II. Primes d'émission	11	0	0	0	0	308.856
III. Plus-values de réévaluation	12	4.245	4.245	64.465	64.465	60.252
IV. Réserves	13	2.311.673	2.323.079	1.882.162	1.745.017	2.073.149
V. Bénéfice reporté	14	0	-224.177	0	0	0
VI. Subsidés en capital	15	0	0	0	0	0
PROVISIONS ET IMPOTS DIFFERES	16	0	0	0	0	0
VII. Provisions et impôts différés	16	0,00	0,00	0,00	0,00	0
DETTES	17/49	2.562.935	2.121.132	1.894.276	1.606.381	1.538.056
VIII. Dettes à plus d'un an	17	600.000	550.000	500.000	450.000	400.000
A. Dettes financières	170/4	600.000	550.000	500.000	450.000	400.000
Etablissements de crédit		600.000	550.000	500.000	450.000	400.000
Autres emprunts		0	0	0	0	0
D. Autres dettes	178/9	0	0	0	0	0
IX. Dettes à un an au plus	42/48	113.889	-67.418	-43.500	-101.588	50.000
A. Dettes > 1 an échéant dans l'année	42	50.000	50.000	50.000	50.000	50.000
B. Dettes financières	43	0	0	0	0	0
C. Dettes commerciales	44	0	0	0	0	0
D. Acomptes reçus sur commandes	46	0	0	0	0	0
E. Dettes fiscales, salariales et sociales	45	63.889	57.164	62.997	65.618	0
F. Autres dettes	47/48	0	-174.582	-156.497	-217.206	0
X. Comptes de régularisation	492/3	1.849.046	1.638.549	1.437.776	1.257.969	1.088.056
<b>TOTAL DU PASSIF</b>	<b>10/49</b>	<b>7.429.309</b>	<b>6.774.734</b>	<b>6.391.359</b>	<b>5.966.319</b>	<b>3.980.313</b>

Evolution			
2017 - 2016	2018 - 2017	2019 - 2018	2020 - 2019
-4%	-3%	-3%	-44%
0%	0%	0%	-100%
0%	0%	0%	INF
0%	1419%	0%	-7%
0%	-19%	-7%	19%
0%	-100%	0%	0%
0%	0%	0%	0%
0%	0%	0%	0%
-17%	-11%	-15%	-4%
-8%	-9%	-10%	-11%
-8%	-9%	-10%	-11%
0%	0%	0%	0%
0%	0%	0%	0%
-159%	-35%	134%	-149%
0%	0%	0%	0%
0%	0%	0%	0%
0%	0%	0%	0%
0%	0%	0%	0%
-11%	10%	4%	-100%
0%	-10%	39%	-100%
-11%	-12%	-13%	-14%
-9%	-6%	-7%	-33%



GRD - Activité régulée | Electricité

ACTIF	Code	REALITE 2016	REALITE 2017	REALITE 2018	REALITE 2019	REALITE 2020
IMMOBILISATIONS	20/28	40.924.001	42.425.842	44.941.265	48.011.659	46.899.978
I. Frais d'établissement	20	0	0	0	0	0
II. Immobilisations incorporelles	21	279.368	229.223	164.556	1.340.714	1.222.473
III. Immobilisations corporelles	22/27	40.630.621	42.183.223	44.761.526	46.591.425	45.598.354
IV. Immobilisations financières	28	14.012	13.396	15.184	79.520	79.152
ACTIFS CIRCULANTS	29/58	5.806.901	5.819.223	6.320.954	6.487.297	9.640.585
V. Créances à plus d'un an	29	0	0	0	0	0
VI. Stocks et commandes en cours d'exécution	3	937.420	1.187.726	1.164.775	1.256.975	1.216.245
VII. Créances à un an au plus	40/41	2.641.850	2.699.914	3.186.775	2.407.424	3.217.476
VIII. Placements d'argent	50/53	1.844.323	905.001	905.465	802.454	997.531
IX. Valeurs disponibles	54/58	51.344	889.128	994.766	1.592.442	3.380.694
X. Comptes de régularisation	490/1	331.965	137.454	69.172	428.002	828.639
<b>TOTAL DE L'ACTIF</b>	<b>20/58</b>	<b>46.730.901</b>	<b>48.245.065</b>	<b>51.262.219</b>	<b>54.498.956</b>	<b>56.540.563</b>

Evolution			
2017 - 2016	2018 - 2017	2019 - 2018	2020 - 2019
4%	6%	7%	-2%
0%	0%	0%	0%
-18%	-28%	715%	-9%
4%	6%	4%	-2%
-4%	13%	424%	0%
0%	9%	3%	49%
0%	0%	0%	0%
27%	-2%	8%	-3%
2%	18%	-24%	34%
-51%	0%	-11%	24%
1632%	12%	60%	112%
-59%	-50%	519%	94%
3%	6%	6%	4%

PASSIF	Code	REALITE 2016	REALITE 2017	REALITE 2018	REALITE 2019	REALITE 2020
CAPITAUX PROPRES	10/15	33.748.387	34.041.578	34.621.991	35.366.130	36.995.581
I. Capital	10	3.915.073	3.915.073	3.915.073	3.915.073	0
II. Primes d'émission	11	0	0	0	0	3.915.073
III. Plus-values de réévaluation	12	9.172.433	8.937.641	8.702.849	8.468.057	8.233.265
IV. Réserves	13	20.660.882	21.188.865	22.004.069	22.983.001	24.097.244
V. Bénéfice reporté	14	0	0	0	0	750.000
VI. Subsidés en capital	15	0	0	0	0	0
PROVISIONS ET IMPOTS DIFFERES	16	0	0	0	0	0
VII. Provisions et impôts différés	16	0	0	0	0	0
DETTES	17/49	12.631.130	14.203.487	16.640.229	19.132.826	19.544.982
VIII. Dettes à plus d'un an	17	8.576.917	8.803.817	9.861.967	10.113.867	11.383.267
A. Dettes financières	170/4	8.576.917	8.803.817	9.861.967	10.113.867	11.383.267
Etablissements de crédit		8.576.917	8.803.817	9.861.967	10.113.867	11.383.267
Autres emprunts		0	0	0	0	0
D. Autres dettes	178/9	0	0	0	0	0
IX. Dettes à un an au plus	42/48	3.885.082	5.139.569	6.287.244	8.878.631	7.695.194
A. Dettes > 1 an échéant dans l'année	42	723.100	673.100	765.600	820.600	930.600
B. Dettes financières	43	0	0	0	0	0
C. Dettes commerciales	44	807.541	1.897.295	2.243.389	4.199.684	4.077.946
D. Acomptes reçus sur commandes	46	890.631	917.977	1.788.780	2.230.810	63.550
E. Dettes fiscales, salariales et sociales	45	669.589	611.559	567.764	780.876	814.108
F. Autres dettes	47/48	794.221	1.039.638	921.712	846.661	1.808.991
X. Comptes de régularisation	492/3	169.132	260.101	491.017	140.328	466.521

Evolution			
2017 - 2016	2018 - 2017	2019 - 2018	2020 - 2019
1%	2%	2%	5%
0%	0%	0%	-100%
0%	0%	0%	INF
-3%	-3%	-3%	-3%
3%	4%	4%	5%
0%	0%	0%	INF
0%	0%	0%	0%
0%	0%	0%	0%
12%	17%	15%	2%
3%	12%	3%	13%
3%	12%	3%	13%
3%	12%	3%	13%
0%	0%	0%	0%
0%	0%	0%	0%
32%	22%	41%	-13%
-7%	14%	7%	13%
0%	0%	0%	0%
135%	18%	87%	-3%
3%	95%	25%	-97%
-9%	-7%	38%	4%
31%	-11%	-8%	114%
54%	89%	-71%	232%

TOTAL DU PASSIF	10/49	46.379.518	48.245.065	51.262.219	54.498.956	56.540.563	4%	6%	6%	4%
-----------------	-------	------------	------------	------------	------------	------------	----	----	----	----